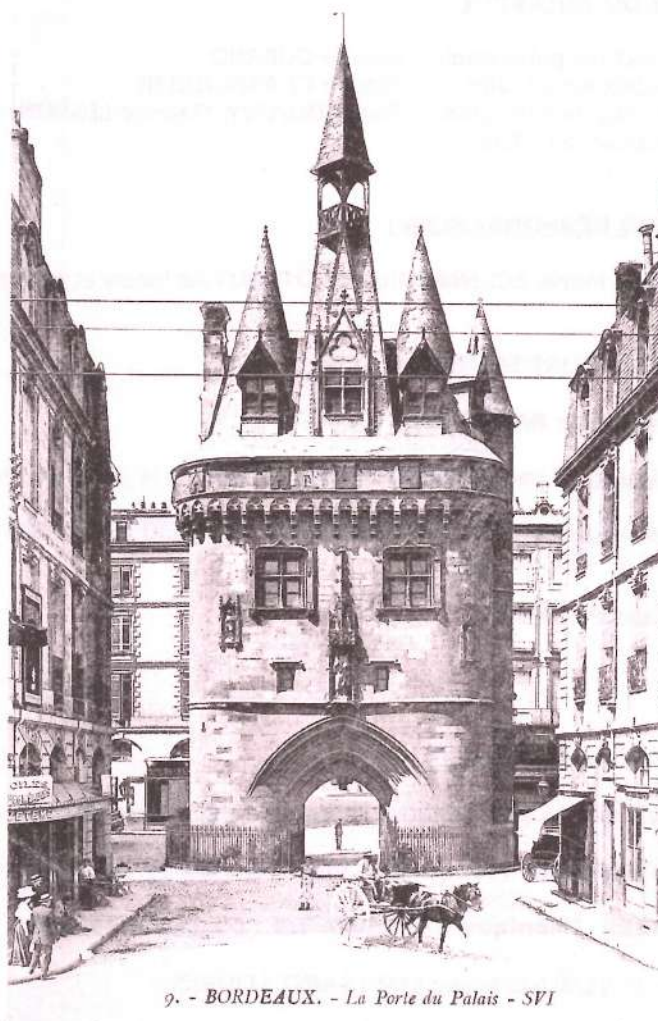


N° 74  
Novembre 2002

# INFORMATIONS A.G.B.



9. - BORDEAUX. - La Porte du Palais - SVI

**AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES**

Association Loi de 1901 Dépôt Légal ISSN 0988747 n° Siret 391-537-073-00010

## AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05.56.44.81.99 (répondeur)

Fax n° 05 56 44 41 78

Courriel : g.nea.bordelaise@wanadoo.fr

Site : <http://agbordeaux.ifrance.com>

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**BUREAU :**

Présidente .....	Françoise COTELLE
Vice-Présidente .....	Nicole POITOU
Trésorière .....	France SEYRES
Trésorier-Adjoint.....	Jacques LOISEAU
Secrétaire.....	Monique ALBESPY
Secrétaire adjointe.....	Françoise CHARBONNIER
Délégué à l'Informatique .....	Jacques LOISEAU

**MEMBRES :** Monique BAFFAUD, Claude CHARBONNIER, Pierre DUPOUY, Claude DURAND, Colette FAURE-BAYROU, Régine LABADIE, Maurice LIGNON

### **COMITE DE REDACTION DU BULLETIN**

Directeur publication : Claude DURAND  
Rédacteur en chef: Claude CHARBONNIER  
Comité de rédaction: Pierre DUPOUY, Maurice LIGNON, Jacques LOISEAU, Jacques LOISEAU

### **NOS ACTIVITES ET LEURS RESPONSABLES :**

**Permanences** : (Anne Marie ECLINA, Nicole POITOU) les lundis et mercredis de chaque semaine, de 14h00 à 16h45

**Initiation** : (Simone HOURDEQUIN) sur rendez-vous.

**Transcriptions**: (Monique BAFFAUD).

**Travaux informatiques** : (Jacques LOISEAU) le mardi et le jeudi de 9h à 11h.

**Lecture de textes anciens** : (Pierre DUPOUY) de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEES MUNICIPAL, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.

**Bibliothèque** : Nicole POITOU.

### **NOS ANTENNES**

#### **Antenne de PAUILLAC (Pierre DUPOUY)**

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00 à l'hôtel de repos « Les Acacias » 33250 Pauillac

#### **Antenne RAUZAN et du Brannais (Jacqueline Plat. Tel : 05 57 84 14 57)**

#### **Antenne de SAINT LOUBES (Monique BAFFAUD. Tel : 05 56 20 40 01)**

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois à partir de 20h00 à la Mairie 33450 SAINT LOUBES

## SOMMAIRE

Informations.....	4
La Poste aux Chevaux en Aquitaine – Chap. VI.....	5
L'Edit de 1556.....	9
Marie la suppliciée.....	10
Questions – Réponses.....	13
Recherches en Argentine.....	18
Au fil des recherches.....	19
Ils étaient d'ailleurs.....	20
Notaires du Bazadais.....	24
Listes Eclair.....	25
En lisant les bulletins.....	30
Nouveaux adhérents.....	31

### COTISATIONS

Membre : 30 euros

Couple : 41 euros

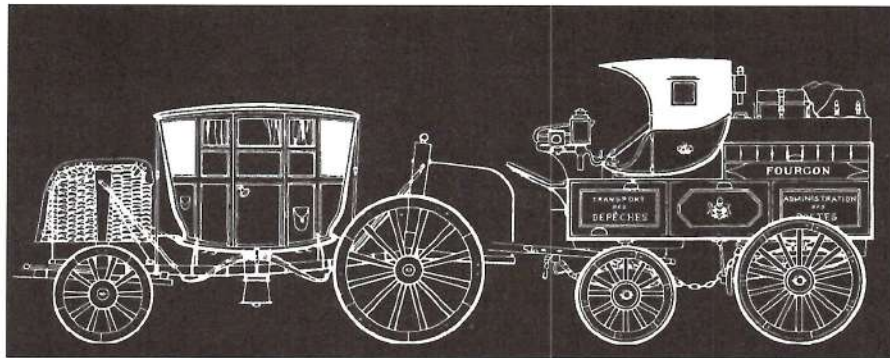
Membre bienfaiteur : à partir de 45 euros

Membre de moins de 30 ans : 15 euros

Cotisation sans bulletin : 15 euros

Prix de vente du bulletin : 5 euros le numéro

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :  
Trésorier des A.G.B.



*LES ARTICLES CONTENUS DANS LE PRESENT BULLETIN SONT PUBLIES SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS. LEUR REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, EST INTERDITE SANS LEUR AUTORISATION.*



imprimerie

a. DUPIN MARILLIER sarl 246, avenue de Thouars - 33400 TALENCE

Tél. 05 57 96 75 75 - Fax 05 57 96 74 74 - E.mail : IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr

## INFORMATIONS

Nous vous signalons que dans le N°136 des CAHIERS DU BAZADAIS, revue trimestrielle de l'association " Les Amis du Bazadais ", a paru une étude fort intéressante rédigée par notre adhérent Jean-Michel SOLANS, sur la Commanderie Saint-Jacques de Baulac, située sur une des voies menant à Compostelle. Nous vous en recommandons la lecture.

-----

Mme Jeannine CAMUS de Villenave d'Ornon nous a signalé que pour obtenir des renseignements sur les militaires morts au cours de la première guerre mondiale, on peut s'adresser à l'adresse suivante :

Etat-Civil des Militaires, Secteur des sépultures de guerre 1914 – 1918  
Direction des Anciens Combattants  
Citadelle Haute – 55000 VERDUN

-----

Extrait de la LETTRE D'INFORMATION N°35 de GENEAGUIDE <http://www.geneaguide.com>

### LES ARCHIVES

Les publications des archives départementales et communales sont des sources d'information essentielles. Les Archives publient régulièrement inventaires, actes de colloques, ouvrages historiques ou généalogiques, etc. Vous les trouverez au rayon PUBLICATION DES ARCHIVES sous le thème ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES. Cette semaine vous découvrirez les publications de 3 départements :

AIN (01) : <http://www.geneaguide.com/a-store/bdr.lasso?cat=10&rub=7&srub=9>

MANCHE (50) : <http://www.geneaguide.com/a-store/bdr.lasso?cat=10&rub=7&srub=10>

RHONE (69) : <http://www.geneaguide.com/a-store/bdr.lasso?cat=10&rub=7&srub=11>

LE GRAND INDEX DE GENEAGUIDE : 360.322 nouveaux patronymes !

Cet outil vous permet de retrouver les membres ayant étudié le nom qui vous intéresse ou les ouvrages qui le mentionnent. Il vous suffit de taper ce patronyme dans le moteur de recherche du Grand Index (en haut de la page d'accueil ou dans la Salle de Recherche) pour les trouver instantanément parmi les 1.700.000 noms recensés.

### AVEZ VOUS DES ANCÊTRES NATURALISÉS FRANÇAIS ?

Le CD-Rom LES NATURALISATIONS ENTRE 1900 et 1950 contient les naturalisations, les réintégrations et les admissions durant cette période. Il contient aussi la liste des enfants mineurs mentionnés dans les actes dont leurs parents ont bénéficié. Par exemple : entre 1900 et 1920, les Muller ont connu 1077 cas de naturalisation dont la majorité furent des réintégrations dues au rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la France en 1918.

Consultez directement les 242.773 noms de cet index dans la Salle de Recherche :

<http://www.geneaguide.com/rech-index.htm?sel=Nat>

## CARNET

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons appris avec peine le décès de trois de nos fidèles adhérents :

- Monsieur Jean SAVARIAU, de Cissac-Médoc,
- Madame Geneviève FAURE, de Cussac-Fort Médoc, tous les deux habitués de notre antenne de Pauillac,
- Et Monsieur Raymond BOUDENE de Pessac.
- Nous adressons nos bien sincères condoléances à leurs familles.

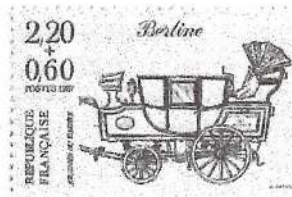
# LA POSTE AUX CHEVAUX EN AQUITAINE

Maurice LIGNON

## 6 DILIGENCES ET CHEVAUX :

Qu'il s'agisse de la chaise de poste ou de la diligence, le véhicule et son attelage forment un tout variable de relais en relais. Le véhicule, propriété de la Ferme ou de la Compagnie circule sur la totalité d'un itinéraire, tiré par des chevaux changés à chaque relais, appartenant à un Maître de Poste, représenté sur la route par le postillon maître de ses rênes et de son fouet.

### 6.1 LA DILIGENCE :



La chaise de Poste a un impératif : la circulation rapide du courrier, bénéficiant pour cela de son privilège de circulation au galop, à toute heure du jour et de la nuit. C'est donc un véhicule léger, transportant lettres et petits paquets et deux à quatre voyageurs. Sa conception est élaborée par les services de la ferme et sa réalisation confiée à des ateliers retenus par appel d'offres.

Le transport des voyageurs était assuré, sur les routes de grande Poste par des compagnies importantes telles que les Messageries Françaises, LECOMTE, les JUMELLES, LAFFITE et CAILLARD, qui disposaient d'ateliers où étaient construites et entretenues les diligences circulant sur leurs lignes. Il en était de même pour les compagnies locales importantes et nous avons vu qu'à Bordeaux, les DOTEZAC avaient leurs propres ateliers. Pour l'anecdote, nous devons dire que le confort de leurs voitures devait laisser à désirer si l'on en croit Victor HUGO, lequel, en 1843, circulant sur les routes des petites Landes, note dans son journal de voyage : "La voiture de DOTEZAC est un vrai supplice. Jamais de ma vie je n'avais rencontré une banquette rembourrée avec une telle férocité !". Sur les trajets de desserte locale étaient utilisés des véhicules construits à l'initiative d'artisans suivant des modèles divers.

Plus que le confort des passagers et la santé des chevaux, le souci principal des exploitants demeurait la possibilité de transporter un maximum de clients et de colis. Les diligences en arrivaient à atteindre 5 tonnes et le voyageur allemand Lorenz MEYER, relaté par Louis DESGRAVES (Voyage à Bordeaux) les décrit comme de véritables monstres : " On dirait un monument composé de poutres et solives, de garnitures en fer, de tringles et chevilles assemblées comme pour l'éternité ". Un autre voyageur, anglais, le Révérend Th. FROGNALL les présente comme " d'énormes caisses ayant la solidité nécessaire pour porter dix éléphants ! "

Dans ces ateliers s'activaient divers corps de métier : forgerons, menuisiers, selliers, garnisseurs, bourreliers. Mais c'était la profession de charron qui était la mieux organisée. C'est essentiellement de la qualité du travail de ses compagnons que dépendait le bon fonctionnement de la voiture. Ils appartenaient à la corporation des " entrepreneurs de coches, carrosses et calèches " et avaient une haute opinion de leur métier. Ainsi, le 13 Mars 1736, les maîtres charrons bordelais Jérôme BONNEVAL, Léonard BELBEC, et les frères Jean et Jacques LAGARDE déposent et font adopter par la Jurade la réglementation suivante :

*" Pour parvenir à la maîtrise, le compagnon doit exécuter, en présence des bayles et autres maîtres choisis dans la communauté, un train de carrosse ou charrette propre à l'usage de la ville ou de la campagne, ou bien une roue corsetière à double chasse. Le chef d'œuvre sera examiné sur le lieu où il aura été fait pour voir s'il a été fait dans les règles de l'art.*

*Les veuves des maîtres pourront tenir ouvrier honnêtement et avoir 1 ou 2 compagnons.*

*Chaque maître ne pourra avoir qu'un apprenti sous peine de 10 livres d'amende. Le temps d'apprentissage sera de 3 années complètes sans interruption. L'apprenti, après avoir fini le service de son apprentissage sera tenu de servir le maître en qualité de compagnon pendant le cours de deux années ;*

*Défense aux maîtres de séduire ou suborner les apprentis ou compagnons du métier; ni de recevoir chez eux, sortant de la boutique d'un maître ou arrivé en cette ville que par le ministère des bayles, lesquels, à cette fin, donneront un billet au compagnon sortant ou arrivant avec indication de la boutique où il doit aller travailler.*

*Un compagnon qui épousera une fille de maître parviendra à la maîtrise en faisant un essai d'une paire de roues.*

*Il est défendu à tous ceux qui ne sont maîtres de travailler au métier de charron dans la présente ville ou faubourgs.*

*Il est défendu à tout loueur de carrosse, coche, chariot, charrette, calèche, de faire ou faire faire, vendre ou faire vendre aucune marchandise neuve du métier de charronnage, comme grandes et petites roues, train de carrosse, chariot, sous peine de saisie, confiscation et 30 livres d'amende.*

*Il est défendu aux maîtres selliers ou à tout autre artisan de faire ou faire faire aucun ouvrage dépendant du métier de charronnier ailleurs que chez les maîtres de la présente ville.*

*Il est défendu à tous les maîtres maréchaux, serruriers, taillandiers et forgerons de la dite ville d'entreprendre sur le métier de charronnage ni de faire marché pour l'entretien d'iceux ni acheter pour cela des barres de fer et de clouer des clous neufs.*

*Interdiction aux maîtres d'utiliser d'autres bois que ceux d'ormeau, chêne, frêne, hêtre, bois marchands non cariés ni fendus sous amende de 30 livres.*

*Chaque maître aura sa marque pour marquer son ouvrage.*

*Sont tenus les maîtres d'assister aux vêpres dans l'église de ND de puy Paulin la veille du jour de Ste Catherine, leur protectrice, à la grand messe et aux vêpres le jour de sa fête.*

*La communauté élira chaque année deux bayles à la pluralité des voix.*

-Il y avait deux méthodes de ferrage des roues : l'une, classique, par mise en place, sur le diamètre extérieur, d'une frette métallique chauffée au rouge et immédiatement refroidie par arrosage, le retrait du métal assurant une fixation parfaite, l'autre, dite " à la française ", consistant en quatre arceaux assemblés par cloutage. La première semblait assurer une meilleure homogénéité de l'ensemble mais avait l'inconvénient d'entraîner un arrêt prolongé du véhicule en cas de décerclage alors que le remplacement d'un segment décloué ne demandait que quelques minutes. Chaque diligence emportait un jeu de pièces de rechange (boulons, anneaux, chevilles, etc) appelé " ferrière ".

Au fil du temps, était apparue la nécessité impérieuse d'apporter quelques améliorations à ces mastodontes de la route. Ceci d'autant plus que les voyageurs ayant circulé en Angleterre avaient pu apprécier l'énorme différence entre les modèles britanniques, beaucoup plus légers et confortables et les véhicules français. Un essai d'amélioration avait bien été tenté par TURGOT, dont un arrêt du 7 Août 1775 prescrivait : "Il sera établi sur toutes les routes du royaume des voitures à 8,6 ou 4 places, plus commodes et plus légères, qui partiraient à jours et heures réglées et qui seraient accompagnées d'un commis chargé de veiller à la sécurité des effets ". Mais cette réglementation concernait davantage l'organisation du système pour une plus grande efficacité, but atteint puisque les Turgotines effectuent le trajet Bordeaux-Paris en 5 jours et demi contre 14 jours auparavant. Mais, sur le plan confort et facilité de conduite, ces nouveaux véhicules n'apportaient guère de grandes améliorations. Il faut attendre 1800 pour que les constructeurs français prennent enfin conscience de la nécessité d'améliorer leur fabrication, tout d'abord en remplaçant la suspension par courroies et suspentes en cuir par des ressorts elliptiques d'abord en fer puis en acier. Vers 1810, apparaissent les premières lanternes, plus efficaces à annoncer le passage de la diligence qu'à éclairer la route au postillon. En 1827, autre innovation importante : l'adoption du frein à sabot, d'abord actionné par le commis, à l'arrière, puis par le postillon, désormais assis à l'avant du véhicule et devenant ainsi conducteur ou cocher. Simultanément, autre amélioration fondamentale : la bricole passant sur le poitrail du cheval est remplacée par le collier, plus efficace pour la traction et plus confortable pour l'animal. Le 16 Juillet 1828, une ordonnance royale normalise les dimensions des nouvelles diligences pour 15 à 20 personnes, dont l'espace est divisé en quatre compartiments : coupé, intérieur, banquette et ronde ou impériale. En 1846, la rotation des roues est améliorée par la mise en place de boîtes de graissage des essieux. Petit à petit, la diligence se rapproche de sa définition idéale, en arrivant même à rivaliser avec les malles-poste, juste à temps pour disparaître !

## 6.2 LE CHEVAL



Si, chez les Gaulois, le cheval était symbole d'amitié, sur les routes de la Poste, il n'est plus qu'un matériel que l'on utilise jusqu'à usure complète.

On recherchait des races robustes et endurantes, comme les boulonnais et les percherons, mesurant dans les 1,68 m. au garrot et atteignant 1.125 kg. Ces deux races étaient également appréciées par les rouliers qui circulaient au pas, avec d'énormes charges. Pour la Poste, on leur préférait le bidet breton, plus petit : 1,58 m mais race très vive et très nerveuse, pouvant tirer des charges importantes à allure soutenue. On le retrouve dans la plupart des inventaires d'écurie. On recherchait les chevaux à robe blanche ou claire, supposées de prévenir les collisions de nuit.

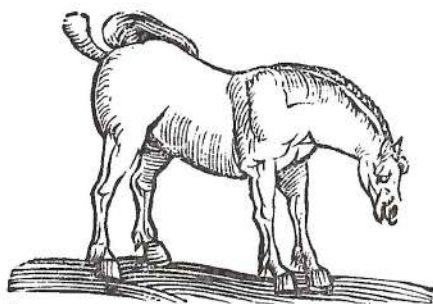
L'attelage variait de 3 à 5 chevaux suivant les particularités de la route et les difficultés du parcours. Le plus fréquemment utilisé était l'attelage à 5 chevaux : deux limoniers aux brancards, celui de gauche dit " porteur " pour le postillon, celui de droite dit " en galère ", tous deux précédés par 3 chevaux dits " de volée ".

Comment les chevaux étaient-ils traités ? Il est certain que c'était un souci et même une fierté pour le Maître de Poste d'avoir la plus belle écurie, tout comme de veiller à la santé de bêtes constituant une part importante de son capital. En Aquitaine ; citons Noël de BONNEFONT, à Bois Martin, et son voisin, GODIFIER de LAMOLLIÈRE qui rivalisèrent longtemps quant à savoir lequel avait les meilleurs chevaux

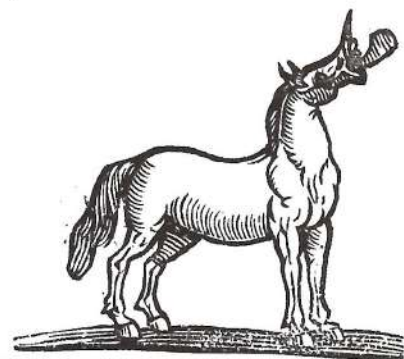
Dans ces relais, les postillons étaient bien avertis des soins qu'ils devaient prodiguer à leurs compagnons de route et, bien souvent, c'est une véritable amitié qui s'établissait entre l'homme et ses chevaux. On cite même des cas où le cheval n'acceptait de nourriture que de son meneur. Mais qu'en était-il dans les relais misérables dont le Maître avait souvent, nous l'avons vu, été requis d'office ? Et comment était traité l'attelage du postillon aviné par de trop nombreux " coups de l'étrier ", soucieux de rattraper son horaire, n'hésitant pas à considérer le fouet comme accélérateur, surtout lorsqu'un incident ou accident de parcours venait retarder sa course. Certains postillons avaient une réputation bien établie en ce domaine. Un exemple\* : "En 1606, un postillon nommé François DULONG, natif de la Réole, détourne un cheval de son itinéraire habituel, ce qui était une faute grave.

## Dissertations et observations sur les maladies essentielles des chevaux.

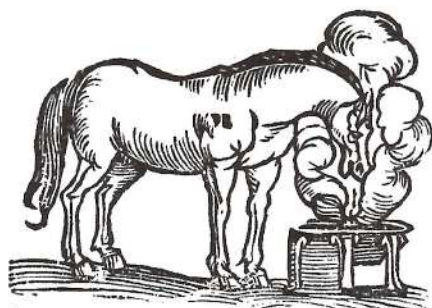
	Page
Introduction	1
Section 1° : De quelques maladies nerveuses.	7
Observations	
1 du vertige ou tétanos	8
2 coliques néphrétiques	10
3 coliques nerveuses intestinales	13
4 des tranchées rouges	14
5 indigestions convulsives	14
6 mal de cerf	15
Section 2° Des maladies inflammatoires.	16
Observations	
1 la fièvre putride	
2 l'esquinancie	21
3 la péri pneumonie	23
4 la gras fondure	25
5 courbature	26
6 la dissenterie	26
7 le flux de ventre	27
8 les coliques intestinales	28
9 de la fourbure	29
10 de la gourme	30
11 de la gourme mal jetée	33
Section 3° Des maladies chroniques	38
Observations	
1 de la fluxion périodique	39
2 de la pousse	40
3 de la fausse gourme ou morfondure	42
4 de la morve	49
5 du forcin	53
6 de la gale, des dartres et verrues	59
7 des eaux ou crevons	63
Section 4° Des accidents extérieurs	73
Observations	
1 des entorses	73
2 des eccarts et efforts	76
3 des tumeurs	76
4 de épostoses	78
5 des fractures	79
6 des exfoliations	80
7 des ganglions	82
8 des loupes	83
9 des ristes	83
10 de l'œdème	84
11 des fies	85
12 des ulcères	87
13 des vaisseaux ouverts	87
14 des articulations ouvertes	88
15 de l'étonnement du sabot	88
16 de l'enclouure	89



1



2



3

Divers traitements en usage au XVI<sup>e</sup> siècle :

1. lavement.

2. potion.

3. fumigation.

Gravures extraites de Trattore de l'imbiigliare..., C. Fiaschi, 1604.

(d'après "Le cheval au quotidien" de Bernadette LIZET)

Table des matières du traité du Sieur BELLEROY, vétérinaire, 1783  
(AD 33. C4611)

L'ayant fourbu, il le cacha chez Martine ROLLAND, aubergiste à Montlieu. Les témoins son nombreux : il y a Sébastien SEBILLON, postillon à Montlieu, Micheau BICHET, laboureur. Ils se disent " remémoratifs " d'avoir vu des allées et venues dans le bourg, en particulier chez Martine ROLLAND chez laquelle on trouve bien un cheval de la Poste de Cavignac. François DULONG était réputé pour forcer les chevaux jusqu'à épuisement, remis parfois mourants à l'écurie, ce qui se traduisait pour le Maître par une perte de plusieurs centaines de livres. " Et citons un autre voyageur Allemand, Arthur SCHOPENHAUER, circulant en 1804 entre Angoulême et Bordeaux : " Je n'aurai jamais cru que les routes pouvaient être aussi mauvaises. Nous nous embourbâmes maintes fois et le postillon devait descendre et donner aux chevaux les coups les plus effroyables pour les faire avancer. " Mais les plus maltraités étaient certainement les chevaux de louage, mis à la disposition de voyageurs pressés et peu soucieux de leurs montures, menées au grand galop sur de trop longues étapes, activées à grands coup d'éperons ou de " cabre " (manche de fouet) pouvant les rendre aveugles. Aussi, la mortalité était-elle considérable dans ces écuries, surtout les années de disette, alors que la grêle, le gel, la sécheresse et autres calamités rendaient déjà la vie difficile pour les hommes. Les archives des relais font apparaître les pertes considérables : En 1727, le Maître de Poste de Gradignan perd 12 chevaux, celui du Puch 5. Quant à celui des Taules (Cestas), il ne lui reste que 2 malliers, 1 bricolier et 4 bidets. En 1728, la Dame HILLAN, au Muret, perd 5 malliers et 5 bidets et l'année suivante, BOURTHOUMIEU, à la Magistère 3 malliers et 1 bidet. Le 19 Mai 1720, l'Intendant est averti que le courrier de Cordouan n'arrive qu'avec deux jours de retard par défaut de chevaux ou ceux que l'on fournit sont " si rosses qu'ils ne peuvent aller ".

Même bien menés, les chevaux n'en étaient pas moins sujets aux nombreuses maladies frappant la race et le sieur BELLEROY, vétérinaire en 1783 nous a laissé un traité dont la table des matières constitue un inventaire précis de tous ces maux dont le plus redouté, la fièvre putride, dite aussi mal d'Espagne, pouvait ravager toute une écurie en quelques jours. Il fallait alors désinfecter écuries, harnais, timons. Il fallait surtout que les relais voisins doublent leurs courses dans l'attente d'une amélioration. Il existait bien un système de compensations ou indemnités pour toutes ces pertes, mais il fallait obligatoirement en passer par la filière administrative, longue, tatillonne, avec d'interminables litiges.

A la fin de sa course, le cheval devait s'abreuver, mais quelle eau ? Celle, glaciale, de certains puits ou, plus souvent, celle, infectée, d'abreuvoirs également utilisés pour le lavage du linge, des tripes, voire le dessalage de la morue ! S'il refusait de boire, on lui faisait avaler de force du sel délayé dans un peu d'eau et, si une heure plus tard, cette mesure s'était avérée inefficace, on lui ingurgitait une bouteille de vin. Pour traiter certaines maladies de la bouche (gourme, morfondure), le postillon demandait à son Maître de Poste une bouteille d'eau de vie. Mais le cheval était-il le seul " bénéficiaire " du remède ? Le cheval éborgné ou à la vision déficiente n'était pas réformé, mais placé " en galère ", à la droite du postillon

Telle était la vie des chevaux de Poste, vie qui n'excédait pas 5 ans alors que la longévité normale de la race est de 25 ans. Pauvres bêtes de Poste, haridelles squelettiques, efflanquées, la peau pendante le long de leurs flancs arrachés. Une de nos grandes vedettes contemporaine, amie des animaux, a déclaré un jour : " Si l'enfer existe, alors ne cherchez pas, il est sur terre, dans les abattoirs ! " Elle aurait pu ajouter : " comme il fut jadis sur les routes de la Poste " !

*\*Aimablement communiqué par notre collègue Madeleine BOUCHET AGB 327*

## APPEL A L'AIDE

La présente étude est prévue comme devant se terminer par le chapitre :  
QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Qui a pour but de recenser les quelque 84 relais de l'Aquitaine (définition administrative actuelle) et d'en préciser la situation présente (habitation, bâtiment administratif, hôtel, restaurant, disparu, etc..).

Si vous possédez des informations sur un ou plusieurs de ces relais y compris les Maîtres de Poste les ayant tenus, soyez aimables de nous les communiquer.

Un grand merci à l'avance pour votre coopération.



## EDIT du ROI HENRI II de 1556

HENRI, par la grace de Dieu, roy de France : A tous présens et avenir, Salut.

Comme nos prédécesseurs et progéniteurs très chrétiens roys de France, ayent par actes vertueux et catholiques, chacun en son endroit, montré par leurs très louables effets qu'à droit et très bonne raison ledit nom de très-chrétien, comme à eux propre et péculier, leur avoit été attribué :

En quoi les voulant imiter et suivre, ayans par plusieurs bons et salutaires exemples témoigné la dévotion que avons à conserver et garder ce tant célèbre et excellent titre , duquel les principaux effets sont de faire initier les créatures que Dieu envoie sur terre en nostre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, aux sacremens par lui ordonnez : Et quand il lui plaist les rappeler à foi, leur procurer curieusement les autres sacremens pour ce instituez, avec les derniers honneurs de sépulture.

*Et estant dûement avertis d'un crime très énorme et exécration, fréquent en nostre royaume, qui est, que plusieurs femmes ayant conceu enfans par moyens deshonnestes ou autrement, persuadées par mauvais vouloir et conseil, déguisent, occultent et cachent leurs grossesses, sans en rien découvrir et déclarer : Et avenant le temps de leur part, et délivrance de leur fruit, occultement s'en délivrent, puis le suffoquent, meurdissent et autrement suppriment, sans leur avoir fait impartir le saint sacrement de baptesme : ce fait les jettent en lieux secrets et immondes, ou enfoiissent en terre profane, les privans par tel moyen de la sépulture coutumière des chrétiens,. De quoy estant prévenues et accusées pardevant nos juges, s'excusent, disans avoir eu honte de déclarer leur vice, et que leurs enfans sont sortis de leurs ventres morts, et sans aucune apparence ou espérance de vie : tellement que par faute d'autre preuve, les gens tenans, tant nos cours de parlemens qu'autres nos juges, voulans au jugement des procès criminels faits à l'encontre de telles femmes, sont tombez et entrez en diverses opinions, les uns concluans au supplice de mort, les autres à question extraordinaire, afin de savoir et entendre par leur bouche si à la vérité le fruit issu de leur ventre estoit mort ou vif. Après laquelle question endurée, pour n'avoir autre chose voulu confesser, leur sont les prisons le plus souvent ouvertes, qui a esté et est cause de les faire retomber, récidiver et commettre tels et semblables délits, à notre très grand regret et scandale de nos sujets : A quoi, pour l'avenir, nous avons bien voulu pourvoir.*

*Scavoir faisons, que nous désirant extirper et du tout faire cesser lesdits exécration et énormes crimes, vices, iniquitez et délits qui se commettent en nostre dit royaume, et oster les occasions et racines d'iceux d'oresnavant commettre, avons, pour a ce obvier, dit, statué et ordonné, et par édit perpétuel, loy générale et irrévocable, de notre propre mouvement, pleine puissance et autorité royale, disons, statuons, voulons, ordonnons et nous plaist, que toute femme qui se trouvera deurement atteinte et convaincue d'avoir celé, couvert et occulté, tant sa grossesse que son enfantement, sans avoir déclaré l'un ou l'autre, et avoir prins de l'un ou de l'autre tesmoignage suffisant, meme de la vie ou mort de son enfant, lors de l'issuë de son ventre, et qu'après se trouve l'enfant avoir esté privé, tant du sacrement de baptesme que que sépulture publique et accoutumée, soit telle femme tenue et réputée d'avoir homicidé son enfant et pour réparation punie de mort et dernier supplice, et de telle rigueur que la qualité particulière du cas le méritera, afin que ce soit exemple à tous, et que cy-après n'y soit aucun doute ne difficulté.*

Si donnons en mandement, par ces présentes à nos amez et féaux conseillers les gens tenans nos cours de parlement, prevost de Paris, baillifs, sénéchaux et autres nos officiers et justiciers, ou à leurs lieutenans et à chacun d'eux, que cette présente ordonnance, édit, loy et statut, ils fassent chacun en leur droit soi, lire, publier et enregistrer, et incontinent après la réception d'icelui, publier à son de trompe et cri public, par les carrefours et lieux publics, à faire cris et proclamations, tant de notre ville de Paris qu'autres lieux de notre royaume ; et aussi par les officiers des seigneurs haut justiciers, en leurs seigneuries et justices, en manière qu'aucun n'en puisse prétendre cause d'ignorance et *ce de trois mois en trois mois. En outre qu'il soit leu et publié aux prosnes des messes paroissiales desdites villes, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, par les curez ou vicaires d'icelles ;* et icelui édit gardent et observent et fassent garder et observer de point en point selon sa forme et teneur, sans y contrevenir. Et pour ce que desdites présentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs lieux, nous voulons qu'au vidimus d'icelles, fait sous scel royal, foy soit ajoutée comme à ce présent original ; auquel en témoin de ce, afin que ce soit chose ferme et stable, nous avons fait mettre notre scel.

Donné à Paris, au mois de février, l'an de grace mil cinq cent cinquante six, et de notre règne le dixième.  
*Ainsi signé sur le repli, par le roy en son conseil, CLAUSSE*

Il est fréquemment fait mention dans les actes paroissiaux de cet édit que les curés étaient obligés de lire au prône des messes quatre fois par an, aux quatre temps, périodes de prière et de pénitence : quatre temps de l'aveu, de carême, de Pentecôte et de septembre.

Nous vous communiquons ci-après le texte d'un jugement des Jurats de Bordeaux, concernant la condamnation et l'exécution d'une des malheureuses " victimes " de cet édit.

## MARIE LA SUPPLICIEE

*Ci-dessous, Léonard de Vinci a pu croquer sur le vif la vision macabre d'une pendaison. La scène se passe en 1479.*

*Néanmoins, ce supplice ayant été perpétué sans changement, de décennie en décennie, le dessin simple mais réaliste de l'artiste italien, illustre bien la fin brutale qui fut celle de Marie C..*



L'exigence assignée par l'édit d'Henri II en 1556, de déclarer les grossesses conçues hors mariage, à peine d'être poursuivie pour recel, sera reprise en 1585 par Henri III. En 1708, Louis XIV en approuvera les termes et en réclamera la stricte observation.

Ainsi, au fil des années, dans le but d'accéder à une respectabilité, une honorabilité notoires, un code de comportement s'élabore, touchant toutes les couches de la société du 18<sup>ème</sup> siècle, hormis sans doute la populace. Code si rigoureux que les filles et les veuves qui viennent à le transgresser tombent sous le coup de la justice.

Pourtant dans le cas d'une grosse illégitime, la jeune fille de la noblesse ou de milieu bourgeois a quelque chance d'éviter le scandale. Des relations utiles, un mariage "arrangé" moyennant une compensation financière, un accouchement discret, parviennent à régler le problème. A l'opposé, la jeune fille humble, issue d'un milieu modeste, indépendante ou gagée dans une grande maison, a tout à craindre de la vindicte familiale et de l'opprobre de l'entourage.

D'autre part, le document de déclaration de grossesse, "main levée de dire la vérité" par la déclarante, est peu facile à établir. S'il recueille les identités de la future mère et du séducteur, leur filiation et les conditions dans lesquelles se sont déroulées les rencontres qui ont entraîné la conception, on peut craindre une recherche en paternité, ainsi qu'un procès de rapt et de séduction. Il n'est donc pas douteux que les dites célibataires, souvent analphabètes, fussent prises de panique à la perspective de tant de complications administratives.

Ainsi, dans un état de détresse extrême, placées dans le dilemme de choisir entre l'enfant et leur emploi, ces jeunes femmes choisissent plus fréquemment de cacher leur grossesse infamante. Mais le recel de grossesse est précurseur d'infanticide avec préméditation. Les magistrats le savent bien qui punissent de mort par le feu ou la potence la jeune accouchée coupable de s'être débarrassée clandestinement de son part.

Après 1750, la rigueur des jugements ira en diminuant, prenant en compte des circonstances atténuantes. La peine de mort reculera alors au profit de la réclusion dans des institutions de correction.

Marie C., fut exécutée en 1745 à Bordeaux, pour les raisons que nous venons d'invoquer. L'absence, hélas des interrogatoires ayant précédé le jugement n'a pas permis de connaître les détails de cette douloureuse affaire.

Marie a-t-elle été séduite par son employeur ou bien abusée par un promis qui l'aurait abandonnée ? Cette grossesse était-elle la conséquence d'une débauche habituelle ?

Une certitude, le nouveau-né supprimé n'était pas unique, puisqu'il est question "des enfants dont elle s'est accouchée"

Ci-après, voici la sentence rendue par la jurade de Bordeaux le 24 février

## JURATS DE BORDEAUX . Sentence 12b 13 1741 – 1755

### JUGEMENT DE MARIE C. ...

Entre Monsieur le Procureur Syndiq de la ville demandeur en crime de recelement de grossesse exposition et homicide d'une part au départ

Et Marie C. fille, prisonnière, détenue et accusée, d'autre,

Veü le procès ordinaire qu'il soit informé dudit crime a la requete du procureur syndiq,  
procès verbal fait dans l'hopital Saint André de l'état de la dite C. et des enfans dont elle s'est accouchée information composée de divers témoins pris doffice,

décret de prise de corps contre la dite Marie C.,

autre procès verbal fait dans ledit hopital contenant l'ouverture des cadavres des dits enfans,

raport du Sr Fourcade au sudit, comunication d'iceului,

le tout en un cahyer datté des sept, huit et 16 février 1745,

deux.....les charges rendues par l'accusée des dits jours sept et seize février audit an,

procès verbal d'écroue de la dite C. dans les prisons de l'hotel de ville par Denan sergent du dit jour 16 février,

appointement de reglement extraordinaire rendu contradictoirement entre les parties le dix sept février au dit an,

relation des exploits d'assignation donnés aux veues de l'information et aux fins du reglement extraordinaire des 10 et dix sept du courant par Leysson huissier,

cahyer des recelements des témoins du dix huit du dit mois de février,

cahyer des confrontations des témoins faites a ladite Marie C. du dit jour dix huit février,

deux déclarations du Sr Barillaux portier du dit hopital et de la supérieure du dit hopital concernant l'absence de la nommée Jeanne Louise témoin dans l'information, et sa sortie du dit hopital des dix sept et dix neuf du dit mois de février,

appointement qui octroye acte au procureur syndiq du raport des recolements des tems et confrontations faites a la dite Marie C. du vingt février au dit an,

conclusions définitives signées Maignol procureur syndiq de la ville du vingt du courant, et après avoir ouy la dite Marie C. sur la sellette et le tout veü et considéré sur les minutes de la procédure.

Les maire, soumaire et jurats gouverneurs de Bordeaux juges criminels et de police déclarent la dite Marie C. atteinte et convaincue du crime de recélement de grossesse, exposition et homicide de part a elle ....., pour réparation de quoy l'ont condamnée a être livrée es mains de l'exécuteur de la haute iustice, pour être par luy conduite en chemise, dans un tombereau, la hard au col, tenant en ses mains un flambeau de cire jaune du poids de deux livres, au devant la principale porte de l'église metropolitaine St André de cette ville, ou étant a genoux la dite Marie C. demendera pardon a dieu, au roy, et a la iustice du crime par elle commis ; ce fait elle sera remise par le dit executeur dans le meme tombereau et conduite a la place St Elliege\* de cette ville ou elle sera pendue et étranglée a une potence qui y sera a ces fins dressée par le dit executeur , iusqu'a ce que mort s'ensuive de la dite Marie C. ; l'ont condamnée en trois livres d'amande, applicables aux reparations des murs de la ville et aux depends de la procedue, liquidés a la somme de vingt six livres douze sols.

Fait et iugé a Bordeaux dans la chambre du conseil de l'hotel de ville le vingt trois février mil sept cent quarante cinq.

Signatures de quatre jurats : Degeves, Brunaud, Tortaty et Barreyre, et du rapporteur

Le vingt quatre février 1745, la susdite sentence a été prononcée a ladite Marie C., laquelle a déclaré en être appellante en la cour de parlement, et a déclaré ne savoir signer de ce requise par moy.

Signé Rambault greffier

Et avenant le dix mars mil sept cent quarante cinq environ les deux heures de relevée, nous Jean Baptiste Rambault avocat en la cour notaire et greffier de la ville et cité de Bordeaux, nous étant rendus dans l'hotel de ville apres que l'arret de la cour rendu ce jour rendu ce jourd'huy au rapport de Monsieur de Verthamon conseiller du roy en icelle confirmatif de la susdite sentence nous a été remis, avons fait venir devant nous hors la porte de l'auditoire la dite Marie C., à laquelle étant à genoux avons lu et prononcé la susdite sentence et arret confirmatif.

Après quoy la dite C. a été menée dans la chapelle ordinaire, ou le reverend père Bernardin religieux capucin luy a administré le sacrement de confession, iusques a quatre heures de l'après midy ; et pour lors nous greffier susdit sommes entrés dans la dite chapelle ou nous avons exhorté la dite Marie C. a nous dire si elle avoit eu ou pris conseil de quelqu'un pour cacher sa grossesse ou supprimer son part, elle nous a répondu que personne ne luy avoit donné de conseil et qu'elle ne scavoit pas ce que c'était lors du premier enfant dont elle s'accoucha, et n'avoit connu son état qu'au second enfant qui vint, que le nommé Pierrot ne luy avoit non plus parlé de rien de semblable, et n'avoit autre chose nous dite ;

Après quoy la dite Marie C. étant sortie de ladite chapelle et mise à genoux au dehors d'icelle nous luy avons derechef prononcé les susdits arret et sentence ; ce fait elle a été deshabillée par l'executeur de la haute iustice qui luy a mis la chemise rousse sur le corps et la corde au col, et l'a faite monter sur le tombereau, ou a aussy monté le dit père Bernardin pour exhorter ladite Marie C. ;

Et sommes partis a cheval precedés par le Sr Monsigny chevalier du guet a la tête de sa compagnie du trompette sergent et huissier. La dite C. a été menée au devant la principale porte de l'église cathedrale et metropolitaine de St André ou l'executeur l'a faite descendre dudit tombereau et faite metre a genoux et ou Peyrelongue huissier a lu les dits sentence et arret et ladite Marie C. tenant en main torche ardante a demandé pardon a dieu au roy et a la iustice du crime par elle commis ; et ayant été remontée dans le dit tombereau elle a été conduite dans les lieux accoutumés de la ville et a la place St Eliege, au bas de la potance qui s'y est trouvée dressée, au haut de laquelle etant montée nous sommes approchés de ladite C. et luy avons demandé pour la décharge de sa conscience si elle avoit quelque chose a nous dire ayant répondu que non a dit qu'il falloit écrire a sa mere pour venir retirer de chés madame Ste Foy ce qu'elle avoit laissé avant d'aller a l'hospital ;

La dite C. toujours exhortée par ledit père Bernardin l'executeur l'ayant attachée a la potance la ietée au vent et faite mourir ;

De quoy avons écrit le present procès verbal de mort dedite C. et nous sommes retirés dans l'hotel de ville le dit iour dix mars 1745.

\* Place Saint Eliege ou Saint Eloi ou place du Mai

L'actuel cours Victor-Hugo est situé sur l'emplacement des fossés creusés à l'époque du premier accroissement de Bordeaux. Au XIVème siècle, lors du second, ces fossés furent comblés et prirent le nom de fossés de ville. Ils furent ensuite divisés en plusieurs parties : fossés des Carmes, de Ville, fossés de l'Hôtel de Ville, fossés de Saint Eloi, fossés des Salinières ou de Bourgogne.

A l'extrémité orientale des fossés de l'Hôtel de Ville se trouvait la place Saint-Eliege ou du Mai, supprimée au début du XIXème siècle. Tous les ans, les premiers jours du mois de mai, on plantait sur cette place un pin décoré des armes de Bordeaux. Au pied de cette arbre, la jurade allumait un feu de joie la veille de la Saint-Jean.

La place du mai servit jusqu'à la révolution de lieu d'exécution des jugements criminels rendus par les jurats après confirmation par le parlement.

Extrait de " l'Evocation du vieux Bordeaux " de Louis DESGRAVES. Editions de Minuit.

#### MADRIGAL PAR QUINAULT

*Ce n'est pas l'Opera que je fais pour le Roi  
Qui m'empêche d'être tranquile,  
Ce qu'on fait pour LOUIS paroît toujours facile,  
La grande peine où je me voi,  
C'est d'avoir cinq filles chez moi,  
Dont la moins âgée est nubile :  
Je dois les établir, je voudrois le pouvoir ;  
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guère ;  
C'est avec peu de bien un terrible devoir  
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.  
Quoi ! cinq Actes devant Notaire,  
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir :  
O Ciel ! peut-on jamais avoir  
Opera plus facheux à faire.*

Transmis par Mr BOSSOUTROT

QUINAULT Philippe, 1635-1688

Dramaturge et poète, à partir de 1672 écrivit les livrets des opéras que LULLY faisait jouer à la Cour.

## SERVICE DE RECHERCHES

Notre association a pour but de créer des liens d'amitié entre ses membres et de faciliter les rencontres afin de mieux promouvoir et encourager la recherche généalogique par l'entraide. Nous n'avons pas pour but de faire votre généalogie mais nous pouvons vous aider à débloquer une branche.

Notre aide est réservée **uniquement à nos adhérents et aux adhérents des associations généalogiques affiliées à l'UGAP** (Union Généalogique Aquitaine Pyrénées) avec lesquelles nous pratiquons l'échange. Nous demandons à nos adhérents de noter à chaque courrier leur numéro d'adhésion et aux adhérents d'une association de l'UGAP de joindre la photocopie de leur carte.

### Questions posées sur le bulletin

Elles sont limitées à 3 par adhérent et par bulletin. Nous éditons trois bulletins par an, en mars, juin et octobre, ceux-ci sont diffusés auprès d'autres associations généalogiques de plusieurs régions françaises. Ces questions doivent avoir un rapport direct avec la généalogie mais les lieux peuvent être situés dans toute la France. Elles doivent être envoyées dans le mois qui suit la parution du dernier bulletin pour paraître dans le prochain. Tous nos lecteurs peuvent apporter les réponses à ces questions.

### Conseils de présentation des questions et réponses

- **trois questions** par bulletin, le nombre de réponses n'est évidemment pas limité.
- pas de question ni réponse dans le corps d'une lettre mais sur une feuille séparée si possible demi-format A4
- 1 question ou 1 réponse par feuille
- dactylographier si possible ou écrire en lettres capitales
- prendre modèle sur les questions posées dans les précédents bulletins
- pour chaque question mentionner votre nom et votre numéro d'adhérent
- pour chaque réponse mentionner son numéro de question, votre nom et n° d'adhérent, ou votre nom et votre adresse pour les lecteurs non adhérents.

### Recherches par nos bénévoles

Ces recherches sont prises parmi les questions à poser dans le bulletin. Nous ne pourrions confier à nos bénévoles que les recherches :

- clairement définies,
- datant de plus de cent ans,
- situées uniquement en Gironde, le lieu doit être indiqué, les dates approximatives sont permises, l'étude se fera cinq ans avant et après.

Vous trouverez ci-après nos conditions financières. Votre accord nous est indispensable avant de leur confier votre demande. Sans accord écrit de votre part les questions seront uniquement posées sur le bulletin.

### Recherches sur notre base de données

Notre base de données porte sur :

- plus d'une centaine de communes de la Gironde,
- les patronymes contenus dans les listes éclairées déposées par nos adhérents,
- les listes des passagers et engagés embarqués à Bordeaux pour les Antilles de 1671 à 1720,
- les passeports des voyageurs partant de Bordeaux de 1793 à 1858,
- les embarquements des passagers partis de Bordeaux pour les "Iles" de 1713 à 1787.

### Réponses à vos questions

Dès qu'un de nos chercheurs, ou un de nos lecteurs, nous apportent une réponse, nous contactons l'adhérent qui a posé cette question et cette réponse paraîtra sur le bulletin suivant. Les délais des réponses ne peuvent donc pas être donnés, certaines seront rapides, d'autres de trois à six mois ou plus, d'autres, plus complexes, n'aboutiront peut-être pas. **Nous vous demandons donc de ne pas nous relancer à ce sujet**, d'être patient et de ne pas poser à nouveau la même question avant un délai d'un an.

### Conditions financières des recherches effectuées par nos bénévoles :

Ces recherches, effectuées par des bénévoles, entraînent des frais (matériels et consommables) qui doivent être assumés par les demandeurs. Ces prix sont indiqués par page, les frais postaux ne sont pas compris. Ne joignez pas de paiement à votre demande, nous vous contacterons si une réponse a été trouvée.

0,30 \_ : pour les relevés des passeports, embarquements, état-civil, etc. trouvés sur notre base de données.

0,50 \_ : photocopies des actes d'état-civil avec précision de dates, que nous avons en archives dans notre local.

1,00 \_ : photocopies ou relevés manuscrits pour toutes recherches effectuées aux Archives Départementales ou Municipales et pour les recherches faites dans notre local avec une date approximative.

## SERVICE D'ENTRAIDE

**Ce service est réservé uniquement à nos adhérents.**

Des adhérents ont eu la gentillesse de se proposer de faire des recherches pour les autres adhérents des A.G.B., dans leur secteur géographique : **le Bazadais, Cambo-les-bains, Essonne, Genas et Lyon, l'île de la Réunion, Meaux.** Vous devez passer obligatoirement par notre secrétariat qui transmettra vos questions aux personnes intéressées. Si d'autres adhérents acceptent de faire des recherches dans leur département pour les autres adhérents qu'ils se fassent connaître auprès du secrétariat.

## QUESTIONS

Voir nos conditions ci-dessus.

### 2002/110 BERTRAND/RAFFIS

Ch ts rsqts et X ca 1735 ca St-Medard d'Eyrans de Jean BERTRAND et Marguerite RAFFIS.  
Monique TOTA Adh n° 1060

### 2002/111 BIAU/VOIGEAN

Rech. ° et + enfants de Etienne BIAU X 07.06.1763 à Bazas, prsse St-Martin, Madeleine VOIGEAN.  
Jeanne BIAUT Adh n° 1112

### 2002/112 BOUQUEY

Ch ° Pétronille BOUQUEY ca 1820 à Vignonet, fa de Jean et de Jeanne LACOSTE;  
JC RIVIERE Adh n° 922

### 2002/113 BRIOL/DUMAS

Ch. asc. de Pierre BRIOL et Marguerite DUMAS d'Ambarés mariés le 06.02.1701 à Rions.  
Francine CHAZEAU Adh n° 522

### 2002/114 CASSAT/GUIMBERTEAU

Ch. ° Jean CASSAT ca Vayres et ° Catherine GUIMBERTEAU, X 20.01.1750 à Arveyres, des enfants nés à Arveyres.  
Claudine BERTRAND Adh n° 1027

### 2002/115 CAVERNES/GUILLON

Ch. ts rsqts sur Arnaud, Maurice CAVERNES ° 31/07/1883 Hostens, + 31.10.1933 Bordeaux, X Jeanne, Marguerite  
GUILLON + 25.04.1933 Talence

Arnaud. CAVERNES Adh n° 1130

### 2002/116 CHARRUAUD/FRADET

Ch. ca 1704 ca Bayon X Jean CHARRUAUD avec Andrée FRADET (Ndlr : Rpse ds ce n°).  
François DELAS Adh n° 1066

### 2002/117 COUNORD

Ch. ts rsqts sur Jeanne Berthe COUNORD ° ca 1857 ? . Une fa Claire Emilie ° 12.07.1886 Bordeaux de Jeanne Berthe  
COUNORD âgée de 29 a et de père non nommé au 13, rue Lustal.

Sylviane SICCARDI Adh n° 1055

### 2002/118 CROSNIER de MONTERFIL/NERON BEAUCLAIR

Ch. ts rsqts et X ca 1822 Bordeaux de Jean François CROSNIER de MONTERFIL et de Marie Madeleine Catherine  
NERON BEAUCLAIR. Ces deux personnes appartiennent à des familles de colons de la Guadeloupe (Néron) et de la  
Martinique (Crosnier).

Guillaume de la Roche Saint-André Adh n° 1133

### 2002/119 DELAS/CAZEBONNE

Ch. X de Jean DELAS et de Marie CAZEBONNE ca Brannens av 1699. (Ndlr : Rpse ds ce n°)  
François DELAS Adh n° 1066

### 2002/120 DELAURIER/BRUSTIS

Ch. ts rsqts sur Michel DELAURIER X 02.07.1759 Blaye St-Romain avec Jeanne BRUSTIS  
Simone POINT Adh n° 833

### 2002/121 DELAURIER/DROUILLARD

Ch. ts rsqts et desc. de Jean DELAURIER X 17.07.1742 Blaye St-Romain avec Elizabeth DROUILLARD, dont Jean 0  
07.06.1743.

Simone POINT Adh n° 833

### 2002/122 DELAURIER/ROGER

Ch. ts rsqts et desc. de Jean DELAURIER X 11.06.1765 Blaye St-Romain avec Marguerite ROGER.  
Simone POINT Adh n° 833

- 2002/123**                    **DESMIRAIL/NERON**  
Ch. ts rsgts et X ca 1822 Bordeaux de Mr DESMIRAIL époux de demoiselle NERON, cette dernière est-elle une soeur de Marie Madeleine NERON BEAUCLAIR ? Ces personnes sont citées comme colons qui sont de Bordeaux dans le livre "La vie d'un colon à la Martinique au XIXème siècle" publié par Henri de Frémont en 1984 (auteur Pierre Dessalles à Bordeaux en 1838).  
Guillaume de la Roche Saint-André Adh n° 1133
- 2002/124**                    **DEYME/DULONG**  
Ch. X ca 1870 à Bordeaux de Joseph Louis Gabriel Anatole DEYME, ° 1831, et Jeanne Cécile DULONG, ° 1850, dont un fs Alexis Camille Jean Joseph ° 04/11/1872 à Bordeaux.  
Jean Paul DOUMENGE de GOURNAY Adh n° 1129
- 2002/125**                    **DIEULIVOL/COUSINET**  
Ch. X Jean DIEULIVOL et Anne COUSINET av 1807 ca Aillas. (Ndlr : rpse ds ce n°)  
François DELAS Adh n° 1066
- 2002/126**                    **FOUASSIER/DUBEDOUT**  
Ch. ts rsgts sur Victor FOUASSIER, ° ca 1845, + av 24.6.1918, X av.1887 Jeanne Marie Isabelle DUBEDOUT ° ca 1851, dont 1 fs Victor Marie Robert, ° 13.1.1887 Bordeaux, docteur en médecine à Bordeaux rue Canillac, X Marie Antoinette Léonie ODIN, ° 22.01.1896 à Tarare (Rhône), fa de Joanés et Marie PIERRON;  
Daniel GIRARD Adh n° 1126
- 2002/127**                    **GABARD/GOURRICHON**  
Ch. asc. de Jean GABARD °1650 Bourg ? + 20.08.1729 Bourg X 10.06.1676 Marguerite GOURRICHON (GORRIBON).  
Jacqueline GALEA Adh 1082
- 2002/128**                    **GIRAUD/MARTIN**  
Ch. + Michel GIRAUD ° An IV à Bouliac et + Marie MARTIN ° 1808 Cenon la Bastide, X 30/05/1831 Cenon la Bastide, en 1864 habitaient Bordeaux la Bastide.  
Claudine BERTRAND Adh 1027
- 2002/129.**                    **GIRAUT**  
Ch. °+ Jean GIRAUT (GIRAUD) av 19.06.1829, X Jeanne CASSAT 10.02.1776 Arveyres.  
Claudine BERTRAND Adh 1027
- 2002/130**                    **HOUTEILLAN**  
Ch. ts rsgts sur le patronyme HOUTEILLAN dans le 32 (Condom, Mansencome, Cassaigne) entre 1750 et 1850 ? (Ndlr : Rpse ds ce n°)  
Claude LOINTIER Adh 693
- 2002/131**                    **LAFON/BAUDRIE**  
Ch ts rsgts sur LAFON ?, vigneron X ca 1710 ? Anne BAUDRIE, région Bordeaux.  
Monique TOTA Adh n° 1060
- 2002/132**                    **LALANDE/GARNUNG**  
Ch. ts rsgts à Mios ° et X de Jean LALANDE et Dorotheé GARNUNG et ° en 1822 de leur fs Bertrand.  
Mireille SALIBA BELLET Adh n° 1114
- 2002/133**                    **LAMARCHE François**  
Ch. date et lieu ° de François Bernard LAMARCHE qui était en 1828 domicilié à Parentis en Born (40) et y exerçait la profession de greffier de la justice de paix.  
Maurice LAMARCHE Adh n° 1116
- 2002/134**                    **LAMARCHE Théophile**  
Ch. date et lieu ° de Théophile Hipolite LAMARCHE domicilié à Parentis en Born (40) lors de son X en 1838.  
Maurice LAMARCHE Adh n° 1116
- 2002/135**                    **LYS**  
Ch. desc. de Jean-Daniel LYS ° 1767 à Bordeaux-St-André, ainsi que desc. de Charles LYS ° 1770 à Bordeaux-St-André.  
Jacques LYS Adh n° 1118
- 2002/136**                    **MARSAUD/CANAU**  
CH. asc de Jean MARSAUD et de Jeanne CANAU X 25.2.1727 à Bourg/Gironde.  
Jacqueline GALEA Adh 1082
- 2002/137.**                    **MEYRINNE LAFORET/CONSTANT**  
Ch. + de François MEYRINNE-LAFORET ° ca 1812 et de son épse Dorotheé, Pétronille CONSTANT, qui habitaient en 1870 au 4 rue des Fours à Bordeaux avec leur fils Antoine X Charlotte, Emma MARTIN. (Ndlr : Rpse ds ce n°).  
André MEYRINNE-LAFORET Adh n° 1125
- 2002/138**                    **RAFFIS/SOUBERVIE**  
Ch X ca 1725 à St-Médard d'Eyrans (33) de Antoine RAFFIS vigneron + 1733 St-Médard d'Eyrans et Marguerite SOUBERVIE ° 1708 + 1768 St-Médard d'Eyrans.  
Monique TOTA Adh n° 106

**2002/139**

**RIVIERE**

Ch ° Raymond RIVIERE 1846 à Vignonet fs de Raymond et de Pétronille BOUQUEY et ° de son père Raymond RIVIERE ca 1820 à Vignonet, fs de Jean et de Catherine SEIZE.

JC RIVIERE Adh n° 922

**2002140**

**ROBERT**

Ch ° Marie ROBERT 1855 à Grézillac, fa de Michel et Anne WIGOURKY;

JC RIVIERE Adh n° 922

**2002/141**

**SIBER/POSCHUNG**

Ch. ts rsgts sur Alphonse SIBER X Sophie POSCHUNG. Ils sont partis entre décembre 1888 et 5.1.1889 à destination de Buenos-Aires (Argentine) avec la Compagnie des Chargeurs Réunis. Pdt la traversée ils ont fait connaissance de la famille COMMINET qui a perdu un enfant (Ndlr : Rpse ds ce n°).

Monique TOTA Adh n° 1060

**2002/142**

**SOU/CANNAU**

Ch. Ts rsgts sur François SOU ° ca 1770 ? + 18/08/1820 Bourg, fs de Michel SOU et Jeanne MARTINEAU, X ? avec Marie CANNAU (+ ap. 1833 Bourg). Ils ont au moins 3 enfants : Gervais °1798, Léonard °1805, Martin ° 1807 à Bourg X Marie SUDRE fa de François et Marie GAIGNEROT de Mombrier (Ndlr : Rpse ds ce n°).

Véronique VILLACEQUE Adh n° 1123

## REPONSES

**La rubrique "réponses" est ouverte à tous nos lecteurs.** Si vous n'êtes pas adhérent n'oubliez pas de donner vos coordonnées en même temps que la réponse afin que nous puissions vous mettre en relation avec l'adhérent concerné.

**2000/089**

**EGRETEAU/DORAND**

A- X 19.04.1831 Libourne de Pierre EGRETEAU, tonnelier ° 18.05.1789 Libourne, (vf 1°X de Marie RICHARD + 24.08.1821 Libourne), fs de Bertrand + 24.8.1821 Libourne et de Marie GOUZIL présente et demeurant à Libourne, et Jeanne DOREAU ° 28.03.1794 Libourne, (+ 07.1848 Libourne) fa de Elie + 12.04.1816 Libourne et de Marie FAUCON + 04.12.1830 Libourne.

B- X 21.06.1786 Libourne de Elies DOREAU ° ca 1751 ca Les Billaux, (+ 12.04.1816 Libourne) fs de Jean, tonnelier et Jeanne RICHET et Marie FAUCON ° 03.04.1762 Libourne (+ .4.12.1830 Libourne) fa de Jean, tonnelier et Louise NORMANT.

Enfants d'Elie DOREAU et Marie FAUCON : Marie Mathive ° 09.1788 Libourne et Jeanne ° 18.03.1794 Libourne.

Michèle GOUPIL Adh n° 998

**2002/023**

**LAMBERT/TURLAY**

X le 12.03.1876 à St-Aubin de Blaye de André LAMBERT ° 10.06.1851 à Galgon (33), cultivateur, fs de Jean + et de Marguerite FAUREAU +, et Marie TURLAY ° 23.02.1851 à Marcillac (33), fa de Jean et Marie NAU de St Aubin de Blaye

C.M. le 20.11.1875 chez M° Hoquelet cote 3 E 58300.

+ le 22.09.1902 à St-Androny de Marie TURLAY

Claude CHARBONNIER AGB

**2002/026**

**LORTEAU/SERRE**

° le 10.09.1781 à Berson (33) de Jeanne SERRE, fa de Jean et de Jeanne BROCAIRE;

+ le 05.09.1861 à Berson (33) de Jeanne SERRE épouse de Jean LORTEAU, fa de Jean et Jeanne BROCAIRE

Claude CHARBONNIER AGB

**2002/035**

**BERDOT**

Jean BERDOT + 07.07.1901 à Mios vf de Jeanne FLEURY (photocopie à demander à la mairie de Mios)

Claude CHARBONNIER AGB

**2002/039**

**BERNIE**

Pas trouvé de + à Bordeaux de Anne BERNIE dans la période de 1774 à An X.

Simone HOURDEQUIN AGB

**2002/044**

**BERTRAND/SELLIE**

Pas trouvé de X de Antoine BERTRAND avec Marie-Jeanne SELLIE. Les registres de l'Etat-Civil de la commune d'Ayguemortes (33) ne sont pas déposées aux Archives Départementales.

Simone HOURDEQUIN AGB



- 2002/051 CALLEN/ARDURAT**  
Pas trouvé de X François CALLEN avec Jeanne ARDURAT à St-Symphorien.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/053 CASTETS**  
Pas trouvé de ° de Marie CASTETS à St-Symphorien.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/055 CONTE/COMPTE**  
Pas trouvé de ° en 1798 à Bordeaux de Jean CONTE.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/056 DARTHIAL/CASTETS**  
Pas trouvé de X d'Antoine DARTHIAL avec Marie CASTETS à St-Symphorien.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/057 DEPAYREBRUNE**  
Rien trouvé sur Bordeaux.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/061 FLEURY**  
Jeanne FLEURY + 18.01.1877 à Mios, cultivatrice, 58 ans. (photocopie à demander à la mairie de Mios).  
Claude CHARBONNIER AGB
- 2002/076 LAULAND/BORDESSOULLE**  
Pas trouvé de X de Jean LAULAND avec Catherine BORDESSOULE à St-Symphorien.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/095 RAFFIS/SOUBERVIE**  
Pas trouvé de X de Antoine RAFFIS avec SOUBERVIE à St-Médard d'Eyrans.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/100 SELLIE/BALLET**  
Pas trouvé de X à Villenave d'Ornon de Pierre SELLIE et Marie BALLET.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/104 SINSALVIZ**  
Pas trouvé de + de Catherine SINSALVIZ à Bordeaux pour la période de 1832 à 1858.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/108 MOTHES**  
Pas trouvé de ° à St-Michel de Castelnau de Jeanne Marthe MOTHES. En l'absence de rsqts supplémentaires nous ne pouvons chercher aux alentours car ce patronyme est très répandu dans cette région.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002/116 CHARRUAUD/FRADET**  
Pas trouvé de X de Jean CHARRUAUD et Andrée FRADET mais ° de leur fs Jean le 01.01.1704 à Bayon , trouvé X 20.05.1692 à Bayon d'un Jean FRADET avec Marie CHARRUAUD.  
Annie ECLINA AGB
- 2002/119 DELAS/CAZEBONNE**  
CM du 06/09/1693 chez DESTRIHES à Gans de Jean DELAS et Marie CAZEBONNE.  
Monique BAFFAUD AGB
- 2002/125 DIEULIVOL/COUSINET**  
Pas trouvé de CM DIEULIVOL/COUSINET à Allias.  
Henri PORTES AGB
- 2002/130 HOUTEILLAN**  
Vous devriez contacter le Centre Généalogique du Gers BP 27, 32001 AUCH Cédex.  
Monique ALBESPY AGB
- 2002/137 MEYRINNE-LAFORET/CONSTANT**  
Pas trouvé de + de François MEYRINNE-LAFORET ni celui de Pétronille CONSTANT à Bordeaux pour la période 1870 à 1901.  
Simone HOURDEQUIN AGB
- 2002141 SIBER/POSCHUNG**  
Pas trouvé au départ du port de Bordeaux les patronymes SIBER, POSCHUNG, COMMINET. Nous ne les avons pas trouvés non plus sur la liste des passagers partant du port de Nantes et du port du Havre.  
Claude CHARBONNIER AGB
- 2002/142 SOU/CANNAU**  
Rpse partielle : trouvé sur notre base de données : ° à Bourg/St-Pierre de Camillac de François SOU ° le 29.01.1758 de Michel et de Jeanne MARTINEAU, parrain François SOU, marraine Jeanne DEMEURAN;  
Monique ALBESPY AGB

## RECHERCHES EN ARGENTINE

Nous recevons assez souvent sur internet des demandes de recherches provenant d'habitants d'Amérique du Sud, principalement d'Argentine, dont les ancêtres européens ont émigré à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, peut-être par le port de Bordeaux. Malheureusement nous ne pouvons pas la plupart du temps leur donner satisfaction, car nos relevés de demandes de passeports, s'arrêtent en 1858. Le dépouillement de la période plus récente aux Archives Départementales reste à faire.

Un de nos correspondants nous signale à ce sujet qu'il existe à Buenos Ayres un fichier tenu par le CEMLA : " Centro de estudios migratorios latino-americanos ", répertoriant les immigrants en Argentine de 1882 à 1928.

Vous trouverez ci-dessous une traduction de la note envoyée par cet organisme :

### BASE DE DONNEES DES IMMIGRANTS 1882 – 1928

Dans notre base de données d'immigrants vous pouvez trouver des informations sur l'entrée au port de Buenos Aires d'approximativement trois millions d'immigrants qui arrivèrent entre 1882 et avril 1929. Quelques registres (environ 25%) sont perdus à cause de la détérioration des ouvrages qui n'ont pas pu être conservés au cours des années.

Les renseignements disponibles sont : Nom, prénom, âge, nationalité, état civil, profession, religion, port de départ, nom du navire, date d'arrivée et groupe familial.

Quant au lieu de naissance, les Migrations commencent à le demander à partir de 1923, c'est à dire que les immigrants arrivés avant cette année ne donnent par ce renseignement, seuls existent quelques cas isolés, uniquement en 1910.

Si l'on trouve l'immigrant, on fournit un certificat d'Arrivée en Amérique. On n'y donne pas d'informations comme dates, de naissance, lieu, date de décès, nom des parents, numéro des papiers, etc...

Les informations de 1870 à 1881 ont été détruites en leur totalité et il n'est pas possible d'y accéder. Avant ces années, c'est à dire antérieurement à 1870 les informations se trouvent à l " Archivo General de la Nacion " et après Juillet 1929 à la " Direccion Nacional de Migraciones ".

Si sous les conditions décrites ci-dessus vous désirez consulter pour l'entrée au pays d'un immigrant depuis hors de l'Argentine, vous devez envoyer un chèque de 10 US\$ au nom de " CEMLA ", ce qui vous donne droit de chercher jusqu'à trois patronymes différents et tous les renseignements que vous pouvez apporter sur les immigrants recherchés ( nom et prénom, date approximative d'arrivée, âge lors de l'arrivée, nom des accompagnants, nationalité, état civil et toute donnée qui puisse aider à identifier avec une plus grande précision la personne cherchée) dans une enveloppe adressée à :

**CEMLA**

**Av. Independencia 20**

**1099 BUENOS AIRES**

L'information obtenue vous sera remise par retour de courrier.

En cas de doute sur l'identification, on vous fournira une liste de personnes de patronymes identique ou ressemblant.

(Le coût de la consultation est en fonction du travail de recherche, que celle-ci soit positive ou négative)

Le système permet techniquement la recherche à partir du patronyme, les données additionnelles rendant possible l'identification entre toutes les personnes de même nom et prénom qui se trouvent dans la base.

L'information vous sera envoyée par courrier à l'adresse que vous indiquerez.

## AU FIL DES RECHERCHES

*Relevé par Françoise COTELLE*

Décès à Saint CHRISTOLY DE BLAYE le 15 mai 1761

François BONNECASE, âgé de 45 ans environ, est mort sans demander les sacrements qu'il n'avait pas reçus depuis des années. Son corps a été inhumé le lendemain, sur l'ordre de Monseigneur notre Archevêque, *sans son de cloches, ni lumineuse et à voix basse*, pour être à toutes les paroisses, un exemple de la sévérité de l'église envers ses enfants rebelles.

Registre paroissial de POMEROL : Note de fin d'année 1705.

+ sera mémoire qu'en la présente année le 2 de juillet qui fit la cloture des prières de quarante heures dans cette église pour la santé de Louis 14 et pour la prospérité de ses armes, cette église fut volée. La nuit on rompit les serrures de la porte et celles de tous les coffres, on emporta le calice, la patène large et tout le linge chandeliers detain aubes et surplis.

Les délinquants ne craignaient pas non plus de s'attaquer aux curés dans leur presbytères, comme en témoigne dans un style un peu décousu le curé de LANTON dans une note transcrite dans le registre paroissial de l'année 1746 et *relevée par Claude DURAND* :

Messieurs mes successeurs sauront que de tout temps Mrs les curés de Lanton sans exception d'aucun ont été cruellement persécutés dans leur honneur, personne et dans leur bien.

Je tais toutes leurs peines excepté que Mr ROQUES, natif de Salles inhumé à Belin où il étoit curé, n'étant à Lanton depuis 1704 et s'étant retiré en 1709, après lui avoir tué un cheval, presque tué un autre, dérobé 3 sacs de blé et enlevé des abeilles, suscité mille autres pauvretés, on lui tira un coup de fusil chargé de deux balles qui touchèrent et entrèrent du côté de sa serrure sans qu'il en fût blessé.

En 1746 on tira sur la même porte, premier jour d'octobre, jour de samedi pendant la nuit un coup de fusil et environ le milieu, chargé a deux balles lesquelles ne firent que faire éclater le bois en dedans et restèrent dans la salle. Tout de suite on fût piller la vigne, 3 sortes de vestiges parurent et l'empreinte de la culasse du fusil, le 15ème septembre on me blessa à mort mon cheval qu'on couvrit de plombs, estimé 55 écus.

Le 29 8bre de la susdite année 1746, \_ heure de nuit, jour de samedi, un nommé Pierre NOUGUEYRAU, dit Courtaurillon gardeur de la bouaille, mal renommé et famé, accompagné de Jean NOUGUEYRAU dit Nenim gardeur de l'apier de GOULET à Testebelle, son frère puiné d'un égal mérite, tous deux ensemble, l'un d'iceux et l'aîné dit Courtaurillon monté sur ses échasses et appuyé au petit pommier dans le jardin tira un coup de fusil sur la susdite porte chargé à 2 balles lesquelles traversèrent une table neuve du jardin épaisse d'un gros pouce, traversèrent la susdite porte double mais vielle et presque usée.

L'une fut du milieu de la cheminée et après y avoir fait un trou notable rejaillit sur la muraille près de la susdite porte vis à vis la fenêtre et après y avoir fait une empreinte notable ou un creus tomba par terre. Je surpris pour lors celle là passer à deux doigts du visage de ma gouvernante Marie VINCENS et faillit à la tuer.

L'autre qui venait à travers le milieu de mon corps étant tombée sur un clou la fit donner à côté et derrière moy tomba.

Le Courtaurillon se vanta le 25 8bre que le diable l'emporterait et qu'il me tuerait. 2 témoins l'ont dit. La procédure est entre les mains de Mr de Tourny, intendant de Bordeaux.

L'an susdit 1746, 30 9bre fête St-André l'on trouva un coup de fusil au milieu de la fenêtre de la chambre chargé à une balle qui traversa toute la chambre et tomba dans la cuve.

***Mgr l'Intendant m'a renvoyé la susdite procédure qu'il falloit faire decreter devant le juge des lieux.***

*Relevé par Henri PORTES dans les registres de la commune de BAZAS :*

Du dixneufiesme jour du mois de frimaire, l'an neuf de la République Française,

Acte de décès de Jacques CRAYON, décédé ce jour'hui à quatre heures du soir, marchand colporteur âgé de 34 ans, né dans la commune de Castres, département du Tarn, domicilié dans la commune de Montauban département du Lot, marié, lequel ayant été trouvé étendu sur la lande Gailluc et à côté de la grande route de Bazas à Bayonne blessé d'un coup de feu à la tête et presque mort, a été transporté dans la maison du citoyen Bastien, verrier, section St-Martin, où il est décédé. La diligence de Bayonne ayant été arrêtée dans ce même lieu par douze brigands armés cette même nuit, on ignore encore si le dit Crayon était assassin ou assassiné.

## ILS ETAIENT D'AILLEURS

### Relevé de décès de MERIGNAC

Effectué par Françoise CHARBONNIER

Lieu d'origine	Nom et prenom	Age	Date	Observations
16 GURAT	ELIE Antoine	40	29.09.1743	
17 SAINTES	PICHON Jeanne	22	16.02.1740	Fille d'un apprêteur d'étoffes
17 PERIGNAC	MARTIN Pierre Elie	54	10.06.1769	Curé de Pérignac
17 SEMOUSSAC	DELARIVIERE Jean	63	12.02.1756	Prieur de Semoussac
24 LA ROCHE CHALAIS	GAY Pierre	50	17.05.1766	
24 PERIGUEUX	BERTHOMIEUX Pierre	45	23.12.1743	
24 SAINT GERMAIN	DUPUY Elies		16.12.1775	
41 BLOIS	ROCHELOT Joseph	54	11.01.1773	
LIMOUSIN	LAVERGNE Leonard	75	30.09.1743	
PERIGORD	CREON Bertrand	28	05.11.1771	
SAINTONGE	RIBOT Martial	30	25.01.1753	

### Relevé de mariages de TALENCE

Effectué par Monique BAFFAUD

12.10.1861 Mariage de **PIOGE François**, 45 ans, ° Bordeaux, propriétaire, fs de + François et +Jeanne GUILLOT, avec **LANSADE Marguerite**, 50 ans, ° (24) Bergerac, fa de Jean et + Jeanne BORDE.

27.07.1796 Mariage de **RABAU Dominique**, 26 ans, ° Talence, fs de Dominique et Marie BANQUEY, avec **SOUQUE Jeanne**, 28 ans, ° (40) Belin, fa de +Michel et Jeanne CAMELEYRE

05.10.1871 Mariage de **RAFFY Guillaume**, 58 ans, né à (46) Thegra, fs de +Jean et +Anne LACAZE avec LACAZE Jeanne, 27 ans, née à (46) Lavergne, fa de Léger et + Marie CAZELLE.

15.06.1865 Mariage de **RAMAT Jean**, 40 ans, ° (33) St-Loubes, fs de Pierre et Jeanne MAISON, avec **HOURDE BAIGT Marie**, 30 ans, ° (64) Salies, fa de +Pierre et +Anne LALANNE.

23.04.1807 Mariage de **RAUDON Louis Jules**, 35 ans, de (76) Saint-Léger, ingénieur géographe, fs de J.Charles et de Louise Scholastique CAVELLIE avec **VERCOURT Julie**, 34 ans, née à (54) Nancy, fa de François Louis et de +Catherine MITRY

12.07.1813 Mariage de **RAULY DE MESTRE Jean Simon**, ° (24) Bergerac, capitaine de dragons, fs de Pierre David et de Marie Anne EYMA avec **CONTE Jeanne Elisabeth Adèle**, 22 ans, ° Bordeaux, fa de Joël et +Jeanne SORBE.

16.09.1863 Mariage de **RENON Martial**, 35 ans, ° Talence, fs de + Bertrand et Marie CONSTANTIN, avec **THIVEL Marie**, 36 ans, ° (43) Le Puy, fa de Jacques et +Marie RAYMOND.

30.05.1800 Mariage de **RIBAUTE Jean Joseph**, 48 ans, ° (09) Pamiers, fs de +Joseph et Marie Anne TISSEYRE avec **DUMAT Catherine Gabrielle** ° (87) Limoges, fa de François et de ?

26.01.1741 Mariage de **RIBORDIERE Nicolas**, ° (17) La Rochelle, garçon tailleur, fs de +Joseph et Françoise CHIBARD, avec **LABADIE Jeanne**, ° Bordeaux, fa de + et Catherine PAQUET

25.04.1867 Mariage de **ROUSSEL Jean Thomas**, 34 ans, ° (47) Montesquieu, fs de Charles et Magdelaine ARNAUD avec **VENAT Marie Ester**, 18 ans, ° (64) Pau, fa de + Pantaleon et Pauline TARTARIVE

24.11.1860 Mariage de **RUSSIN Charles**, 67 ans, ° (25) Besançon, fs de +Claude et +Jeanne GOUGET, avec **FOREL Aline**, 37 ans, ° (75) Paris, fa de +François et Marie MAUPIN

29.08.1848 Mariage de **SAGE François**, 31 ans, ° (19) Gimel fs de Bernard et Catherine LANOT avec **LACAVE Jeanne**, 32 ans, ° Talence, fa de +Jean et Marie BLANCAN

09.08.1846 Mariage de **SABATIER Jacques**, 29ans, ° (65) Puydarrieux, boulanger, fs de Jean et Marie PORTERIE avec **FAUQUEY Françoise**, 21 ans, ° Bordeaux, fa d'Elie et Marie CROISIL

07.02.1861 Mariage de **SAINT AUBIN Jean-Baptiste**, 28 ans, ° (40) St-Martin d'Hinx, fs de +Etienne et Catherine DUCASSOU avec **HOSTEINS Elisabeth**, 30 ans, ° Bordeaux, fa d'Elie et Marie THOMAS

05.04.1833 Mariage de **SAUBUSSE Pierre**, 27 ans, ° (40) Eyres, cultivateur, fs de Jean et Anne TARIS, avec **CAZEAUX Jeanne**, 21 ans, ° (33) Villenave, fa de Guillaume et Geneviève SAVI

07.08.1860 Mariage de **SCHLOSSIES Jehann Heinrich**, 44 ans, ° en Prusse, fs de +Johann et Anna Louisa BEIGART, avec **DROUHET Magdelaine**, 35 ans, ° (79) Granzay, fa de +Jean et +Rose PARIS

03.05.1841 Mariage de **SEILLOT Jean**, 30 ans, ° (15) St-Illide, cordonnier, fs de +Géraud et Claire RAYMOND, avec **CANDELON Catherine**, 22 ans, ° Talence, fa de Dominique et Catherine DUCOS

03.02.1793 Mariage de **SERREUX Jean**, 43 ans, ° Talence, fs de + Pierre et Françoise VITRAC, avec **RIVAUD Marthe**, 25 ans, ° (16) Angoulême, fa de Vincent et Marie BERDINAUD.

07.08.1873 Mariage de **SEURIN André Raymond**, 35 ans, ° Talence, fs de Raymond et Jeanne MOUSSA, avec **PLOQUIN Berthe Emilie**, 20 ans, ° (37) Vouvray, fa de Charles et Emilie BARON.

02.01.1868 Mariage de **SICRE Pontieu**, 27 ans, ° (11) Carcassonne, menuisier, fs de Joseph et Jeanne CAU, avec **QUEYRENS Suzanne**, 15 ans, ° (33) Rions, fa de Marc et Radegonde MEYNARD

07.09.1871 Mariage de **SUBRA Pierre**, 29 ans, ° (09) Bordes, ouvrier tabac, fs de +Paul et Françoise LACROIX, avec **CAPELLE Jeanne Amande**, 21 ans, ° (47) Agen, couturière, fa de Blaise et +Marie JUQUIE

01.06.1860 Mariage de **TAILLACQ Pierre**, 28 ans, ° (64) Lardesse, mécanicien, fs de Pierre et Jeanne PRAT avec **BAZERQUE Jeanne Marie**, 24 ans, ° (65) Tournay, couturière, fa de Blaise et Françoise BERTEX

09.07.1862 Mariage de **TAILLARDAS Jacques**, 31 ans, ° (46) Gagnac, ouvrier ébéniste, fs de + Guillaume et +Jeanne PUIVERNET, avec **GOTTERY Victorine**, 26 ans, ° (17) Cierzac, lingère, fa de +Pierre et Julie LABRIE

09.07.1769 Mariage de **TANAYS François**, ° (46) Touzac, capitaine de navire, fs de Jean et Gabrielle DE GARRIGUE, avec **LANGOIRAN Marie** ° Bordeaux Ste Croix, fa de Bernard Simon.

21.01.1842 Mariage de **TEXIER Pierre**, 34 ans, ° (17) Montig...(Montils ?), cordonnier, fs de +Jean et Anne DIONET, avec **DARQUEY Jeanne**, 40 ans, ° (33) Préchac, lingère, fa de +Bernard et +Marie LALINDE

22.08.1853 Mariage de **THIEZAC Jean**, 29 ans, ° (15) Aurillac, tailleur d'habits, fs de Guillaume et +Marie MALOMBRE, avec **BOURG Marie** 23 ans, ° (33) Bazas, fa d'Arnaud et Marie LASSUS.

12.06.1847 Mariage de **TOULAN Jean**, 24 ans, ° (32) Condom, tailleur de pierre, fs de +François et Marie Anne GIBERTA, avec **CAILLERES Jeanne**, 18 ans, fa de Pierre et Marie GRISET

14.09.1868 Mariage de **VALTAUD Jules Victor**, 22 ans, ° (17) Vibrac, employé de préfecture, fs de Pierre et +Marie ROUX, avec **DARNAJOU Catherine**, 22 ans, ° Bordeaux, fa de Jacques et Jeanne ALLAIRE

17.09.1800 Mariage de **VALTEAU Michel**, 46 ans, ° (16) Aubeterre, inspecteur, fs de +Guillaume et Françoise CHAUBERT, avec **BIGNON Jeanne**, 31 ans, ° (16) Chadurie, fa de Jean et Roze LABROUSSE.

20.11.1862 Mariage de **VERGEZ Guillaume**, 30 ans, ° (64) Labastide Clarence, raffineur, fs de Martin et Jeanne BETBEDER, avec **LAFUISAT Marie**, 27 ans, ° (64) Préchacq, journalière, fa de Jeanne LAFUISAT.

02.07.1870 Mariage de **VERGEZ Auguste**, 26 ans, ° (65) Tarbes, fabricant de caisses, fs de Magdelaine VERGEZ, avec **MAHIEUX Marie**, 16 ans, ° (64) Serac Castillon, fa de Pierre et Marie FOURINON.

30.06.1832 Mariage de **VERGNOLE Géraud** 22 ans, ° (15) Arpajon, portefaix, fs de Claude et Marguerite LACOSTE, avec **PARGADE Catherine**, 28 ans, ° (33) Mérignac, blanchisseuse, fa de Jean et Marie MEYNARD.

19.05.1840 Mariage de **VERNIOL Géraud**, 30 ans, ° (15) Arpajon, portefaix, fs de Claude et Marguerite LACOSTE, avec **DARIET Marie**, 29 ans, ° (33) Talence, fa de Jean et +Catherine HAZERA

03.04.1845 Mariage de **VIDEAU François**, 35 ans, ° (33) Villeneuve d'Ornon, fs de +Jean et Jeanne LAFON, avec **ANDRÉ Marguerite**, 36 ans, ° (40) Mimizan, fa de +Michel et de Marguerite DEPERIEU.

22.10.1861 Mariage de **ZIMMERMANN François**, 25 ans, ° (57) Lorry, fabricant de vernis, fs de Michel et Marguerite LAGNEAU, avec **PERAY Adelaïde**, 17 ans, ° (37) Tours, fa de Jacques et Anne LEROY.

### **Relevé de Mariages de (33) SAINT-LOUBES**

*Effectué par Monique BAFFAUD*

30.06.1885 Mariage de **TOUGNE Jean**, ° 28.10.1853 (09) Sentein, douanier, fs de +Jean et + Marie COUJOU, avec **BARREYRE Catherine**, ° 04.09.1860 à St-Loubes, fa de +Arnaud et +Anne SEGUIN.

12.07.1885 Mariage de **CASTETS Jean**, ° 01.01.1858 (40) Heugas, cultivateur, fs de +Pierre et Quitterie LATASTE, avec **LAOUAT Anne**, ° 01.10.1860 à St-Loubes, fa de Jean-Pierre et Marie COURT.

14.11.1885 Mariage de **BROCAS Charles**, ° 26.06.1857 (40) Magesq, scieur de long, fs de +Leon et Marie BRILLAUD, avec **BORDES Jeanne**, ° 06.08.1867 à St-Loubes, fa de Jean et Catherine MARC.

16.01.1886 Mariage de **HOU Pierre**, ° 11.03.1859 (64) Castetner, ouvrier boulanger, fs de +Pierre et Dorothee EMMA, avec **GABASTOU Françoise** ° 18.07.1864 à St-Loubes, fa de Jean et +Jeanne GIGOU.

02.03.1886 Mariage de **BRIGAUD André**, ° 17.11.1864 (17) Aytré, employé de chemin de fer, fs d'Eugène et Marie MERCEREAU, avec **BRIEUX Catherine**, ° 23.12.1866 (33) Comps, fa de Jean et Marie GABORIAS.

02.03.1886 Mariage de **JACQUET Thomas**, ° 09.03.1863 à St-Loubes, cultivateur, fs de Jean et Jeanne GACHET avec **BRIGAUD Victorine Blanche**, ° 23.03.1868 (86) Ceaux, fa d'Eugène et Marie MERCEREAU.

27.05.1886 Mariage de **DELEST Jean**, ° 08.10.1857 (40) Mimizan, gendarme à cheval, fs de Jean et Marie DUCASSE avec **GABASTOU Jeanne**, ° 24.12.1862 à St-Loubes, fa de Jean et +Jeanne GIGOU.

13.08.1886 Mariage de **GABASTOU Jean**, ° 07.1828 (64) Boueilh, charpentier, vf de Jeanne GIGOU, fs de Anne GABASTOU, avec **VILLOT Marguerite**, ° 02.04.1842 (24) Saint Memin fa de +Jean et Marie BOUDET.

09.02.1887 Mariage de **BOURDIN William Jacques Charles**, ° 24.11.1860 Port-Louis (Ile Maurice), caissier à la Société Générale de Pau, fs de Charles et Amelia HEATH, avec **LOUSTAU-LALANNE Jeanne Marie**, ° 23.08.1864 Port-Louis (Ile Maurice) fa de +Jean Victor et +Louise SEVENE.

02.05.1887 Mariage de **BEDICHAUD Pierre**, ° 29.04.1859 (33) St Vincent de Paul, cultivateur, fs de Jean et Marie et VIRALES, avec **LAVIGNE Marie**, ° 15.09.1862 (40) Lüe, fa de +Jean et Marie MANSIET.

12.05.1887 Mariage de **VIGNOU Jacques**, ° 22.04.1858 (64) Buros, garçon restaurateur, fs de Jeanne VIGNOU, avec **MARCHE Anne**, ° 07.01.1870 à St-Loubes, fa de Jean et Geneviève LESCURE.

09.02.1888 Mariage de **CABANNES Antoine**, ° 26.05.1855 (40) Lamothe fs de Jean et +Jeanne DARRIEUTORT, avec **SIGNAC Catherine** ° 05.03.1864 à St-Loubes, fa de François et Catherine PREVOT.

03.03.1888 Mariage de **HOUSSAT Lucien André**, ° 29.11.1863 (65) Cauterets, cordonnier, fs de +Pierre et Jeanne LATOUR, avec **FRIES COURT Jeanne**, ° 14.11.1866 à St-Loubes, fa d'Emile et Marie REYNAUD.

01.12.1888 Mariage de **BARRIERE Jean**, ° 11.10.1860 (24) Egliseneuve, tuilier, fs de Jean et Pétronille DENOIX, avec **DUVERNEUIL Marie**, ° 16.01.1871 (24) Verdon, fa de Pierre et Marie BARANGER.

25.01.1889 Mariage de **LESTREMERE Jean**, ° 10.05.1861 St-Loubes, charpentier, fs de Jean et Françoise FELLONNEAU, avec **SOULÉ Marie**, ° 14.12.1860 (65) Saint-Paul, fa de Louise SOULÉ.

01.06.1889 Mariage de **MICHEL Alexis**, ° 18.06.1865 à (33) Ste-Eulalie, ajusteur mécanicien, fs de +Claude et Marie ROUSSEAU, avec **PLAZIAT Lucie**, ° 31.10.1865 (24) Sarlat, couturière, fa de Jean et +Marie LASCOMPE.

09.01.1890 Mariage de **BARON Jean** ° 21.11.1828 à St-Loubes, propriétaire, fs de +Joseph et +Catherine BAPTISTE, avec **BRILLAUD Hélène** ° 27.04.1845 (40) Magesq, fa de +Leonard et +Jeanne LANNEMAYOU

13.02.1890 Mariage de **PLAZIAT Jean Claude** ° 06.06.1864 (24) Sarlat, cultivateur, fs de Jean et +Marie LASCOMBE, avec **TALABOT Catherine** ° 26.09.1871 St-Loubes, cultivatrice, fa de Jean et Marie TURLAY.

17.05.1890 Mariage de **SARRIEU Jean Joseph**, ° 22.12.1866 (31) Juzet de Luchon, ouvrier ferblantier, fs de Laurent et Françoise ESTRADERE avec **RAMBEAU Marguerite dite Laure**, ° 03.06.1872 à St-Loubes, fa de Jean et , Elisabeth ALLER.

30.01.1891 Mariage de **MIRAMON Jean**, ° 21.09.1865 (64) Sarrance, cultivateur, fs de +Bertrand et Marie LASSALLETTE avec **CORDES Marie Thomassine**, ° 02.03.1868 (33) St-Quentin de Baron, fa de +Arnaud et Jeanne BRUN.

27.04.1891 Mariage de **DEJEAN Jean**, ° 16.08.1860 (40) Betbezer, cultivateur, fs de +François et Jeanne PRIAM, avec **BIREAU Jeanne**, ° 20.09.1867 (33) St-Sulptce d'Izon, fa de Jacques et Catherine BERNARD.

06.06.1891 Mariage de **JARRY Victor**, ° 14.02.1871 (17) Fontaines d'Ozillac, cultivateur, fs de Jean et +Marie DELEANNE avec **LACOMBE Françoise**, ° 01.04.1876 (47) Varés , fa de Jean et Antoinette ROQUEVABRE.

21.10.1891 Mariage de **FAUBERT Jean**, ° 30.02.1854 (24) Naussances, cultivateur, fs de +Marguerite FAUBERT, avec **MANON Jeanne**, ° 20.08.1847 (33) Izon, vve de Jean LAPLACE, fa de +Jean et +Jeanne FUMEAU.

17.12.1891 Mariage de **HERVÉ Jean Paul**, ° 08.11.1866 (17) Crazannes , préposé aux douanes, fs de Gabriel et +Virginie ROGER, avec **STEVEN Louise Josephine**, ° 15.10.1868 à Grivegnée, province de Liège (Belgique) fa de Pierre Julien et Marguerite Elisabeth PETIT.

22.02.1892 Mariage de **LE CLERC de FRESNE Henri**, ° 11.09.1864 (29) Brest, attaché à la direction des douanes de Bayonne, fs de +Camille Charles et Pauline Isaure Amélie LE BESCOND de COATPONT, avec **VALLET de PAYRAUT Catherine Henriette**, ° 04.08.1871 (33) Libourne, fa de Louis Jean Oscar et Marie Suzanne VALLANDE.

25.05.1892 Mariage de **BERNARD Jean**, ° 11.05.1865 à (33) Montussan, cultivateur, fs de Jean et Marie LARGETEAU, avec **DULAU Jeanne**, ° 06.09.1872 (40) Amou, fa de +Bertrand et Rose DUPOUY.

20.10.1892 Mariage de **PAULHAC Pierre**, ° 09.08.1869 (24) Molières, tailleur de pierres, fs de +Marie PAULHAC, avec **MOREAU Zélie dite Anne**, ° 11.03.1875 St-Loubes, fa de François et Marie GINESTE.

17.11.1892 Mariage de **CHAVREUIL Charles Etienne**, ° 19.02.1868 à St-Loubes, employé au chemin de fer, fs de Jean et Thérèse CHEVREUIL, avec **TAUZIN Marie dite Elisa**, ° 15.08.1872 (40) Miramont-Sensacq, fa de Jeanne TAUZIN.

08.05.1893 Mariage de **CARBANAT Raymond**, ° 07.05.1866 (33) Mérignas, employé à l'usine de Cavernes, fs de +Pierre et +Marie FAVARIAL, avec **LAFORET Anne**, ° 26.05.1871 (24) Périgueux, fa de Sicaire et Marguerite BARBARY

25.05.1893 Mariage de **RIVA Mariano**, ° 20.09.1866 Venasque (Espagne), terrassier, fs de +Martin et +Josepha SAYO, avec **MUR Marianne**, ° 07.05.1872 à Bordeaux, tailleuse de robes, fa de Joseph et Valerianne TRUCO.

26.10.1893 Mariage de **CASTAN Joseph**, ° 08.07.1866 à Bordeaux, manœuvre, fs d'Antoine et Marie SAYO, avec **DAFFANS Céline**, ° 02.11.1869 (12) Decazeville, couturière, fa de +Jacques et Marie HANAUT.

21.11.1893 Mariage de **COMMON Maurice Arthur**, 06.05.1868 (72) Marçon, représentant de commerce, fs de +René et Adelaïde Marie LAMBERT, avec **BERTHELOT Marie**, ° 19.02.1874 à St-Loubes, fa de Jean et Anne CARTEYRON.

## NOTAIRES DU BAZADAIS

Notre collègue **Henri PORTES** a effectué le dépouillement des archives de quelques notaires du Bazadais (cantons de BAZAS et LANGON). Ces relevés ont été réunis en un certain nombre de fascicules, dont on trouvera la liste ci-dessous, et qui sont consultables au siège de notre association.

### RELEVES SOMMAIRES DES CONTRATS DE MARIAGES ET TESTAMENTS

**TABLEAU RECAPITULATIF**

NOTAIRE	LIEU	Référence Archives Départementales	PERIODE	Nombre de Cm	Nombre de testaments
BERNOYE	BAZADAIS-GANS ST-COME	3E 1322 A 1346	1608 - 1655	154	
CAZEMAJOUR	BAZAS	3E 22025 Répertoire	1744 - AN VI	533	
DEPONS	BAZAS	3E 32196 A 32241	1734 - 1775	556	
DESCORNES Jacques	BAZAS	3E 32098 A 32137	1713 - 1753	276	
DESCORNES Jean jeune	BAZAS	3E 32138 A 32184	1747 - 1804	838	
DESTRILHES 1	GANS	3E 34391 A 34421 3E 36857 A 36874	1685 - 1732 1723 - 1743	632	
DESTRILHES 2	GANS	3E 34359 A 34390	1654 - 1685	188	
DUBOURG Estienne	CASTETS EN DORTHE	3E 27435 Répertoire	1683 - 1697	168	
DUFOURC	UZESTE	3E 22178 A 22198	1709 - 1764	551	
DULAU	BAZAS	3E 34294 A 34300	1756 - 1793	7 <sup>1</sup>	
ESPAGNET	BAZAS	3E 22026 A 22041	1756 - 1793	928	
LOSSE	BAZAS ET LUCMAU	3E 46707 A 47722	1749 - AN 7	644	
LUCBERT Jeune	MASSEILLES (Le Thil)	3E 21374 A 21389	1713 - 1730	434	
MONCLIN François	GANS	3E 22098 A 22116	1674 - 1690	192	
MONCLIN Pierre	BAZAS	3E 21977 Répertoire	1699 - 1733	502	
MONGIE Bernard	BAZAS	3E 46557 A 3E 46559R	1717 - 1733	127	
PUZOS Pierre	FARGUES DE LANGON & ROAILLAN	3E 10284 A 3E 10305	1654 - 1691	624	
PUZOS autre	FARGUES DE LANGON & ROAILLAN	3E 10280 A 3E 10283	1638 - 1653	33	
PUZOS Jean Baptiste	FARGUES DE LANGON & ROAILLAN	3E10325 A 3E 10344	1728 - 1751	445	
PUZOS Jérôme	FARGUES DE LANGON & ROAILLAN	3E 10307 A 3E 10322	1692 - 1727	823	
ROUMAZEILHES	BERNOS	3E 46676 A 46706	1708 - 1780	2359	
TAUZIN fils	LANGON	3E 27306 A 27331	1703 - 1754	1624	329
TAUZIN père	LANGON	3E 27300 A 3E 27305	1663 - 1703	344	118
TAUZIN père et fils	LANGON	3E27332 A 3E27341	1660-1748	95	140

I. Ce sont les seuls mariages de la liste



## LISTES ECLAIR

**Adhérent N° 252 : LETOUZE Nicole Née JOYAUX**

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE	BOUCHÉ	<1700	08	THILAY
DUPUY	<1560	33	VILLENEUVE en BOURGÈS	BOUCHÉ	1705	08	MONTHERMÉ
DUPUY	1641-1700	33	BLAYE	BOUCHÉ	1761	08	HAULMÉ
ADAM	1698	54	OZERAILLES	BOUCHET	1633-1747	33	BLAYE
ADAM	1698	54	ANOUX	BOUILHOUT	1672-1746	24	NANTHEUIL
AMILLET	<1680	86	St SAVIN s/ GARTEMPE	BOURGUIGNON	1704	08	HAUTES-RIVIÈRES
ANCILLON	1696-1710	57	MOYEVRE	BOURGUIGNON	1744	B	PUSSEMANGE
ANDRÉ	1705	36	LE BLANC	BOURGUIGNON	1678-1727	08	BRAUX
ANDRÉ	1705	36	INGRANDES	BOURGUIGNON	1728-1900	08	HAULMÉ
ARMAND	1800	08	OMICOURT	BOURGUIGNON	<1720	08	THILAY
AUBIER	1693-1783	36	LE BLANC	BOURJAUD	<1560	33	VILLENEUVE en BOURGÈS
AUBRY	1660-1686	08	BRAUX	BOYER (BOUYER)	1604-1653	33	BLAYE
AUDOIRE	1671-1706	33	BLAYE	BRION	1591	33	BLAYE
AUDOUIN	1636-1651	17	BROUAGE	BROSSARD (de)	1632-1677	86	LIGLET
BADRÉ	1687-1761	08	HAUTES-RIVIÈRES	BROÛET	1664	08	MONTHERMÉ
BAFFET	1673-1784	24	NANTHEUIL	BROÛET	1660-1696	08	BRAUX
BAFFET	1791-1828	86	SAULGÉ	BROÛET	1696-1783	08	HAUTES-RIVIÈRES
BAILLOT	1722	57	RICHEMONT	BROUSSAULT	<1737	87	LE DORAT
BARAILLEY	1689-1739	33	STE EULALIE d' AMBARÈS	BROUSSAULT	1762-1819	86	BÉTHINES
BARBIER	1710	88	VRÉCOURT	BRUN	1623	33	COMPS
BARIAT	1685-1686	86	HAIMS	BUJEAN	<1715	36	MÉZIÈRES en BRENNE
BARIAT	1711	86	BÉTHINES	BUSSIER	<1634	33	MARSENAIS
BARRÉ	1672	08	MONTHERMÉ	BUSSIER	1648	33	BLAYE
BATAILLE	<1660	36	LE BLANC	CACHETTE	1669	57	METZ
BAUCHE dit LÉVÊQUE	1699	57	HAYANGE	CAHÈN	<1768	57	LOUVIGNY
BAUDOIN	1669-1748	52	SOULAU COURT	CAHÈN	<1772	54	PONT à MOUSSON
BEAU	<1620	02	GUISE	CAHÈN	1800-1859	52	BOURMONT
BÉGOT	1633-1669	33	BLAYE	CAHÈN	1865	75	PARIS XVIII
BÉGUEY	<1625	17	MORTAGNE	CANON	<1620	02	GUISE
BÉGUEY	1655-1738	33	BLAYE	CANON	1667-1780	33	BLAYE
BELLEFROY	<1756	B	VILERS en FAGNE	CANON	1826	33	CARS
BENOIST	<1630	33	MARSENAIS	CANON	1800	33	BORDEAUX
BERNARD	1680	52	SOULAU COURT	CAREAU	1612-1640	33	BLAYE
BERNARD	1705	36	LE BLANC	CERCELET	1681	08	BRAUX
BERNARDEAU	1720-1750	86	MONYMORILLON	CERFON	1693	57	MOYEVRE
BERNAULT (BARNAULT)	1659-1736	86	LIGLET	CHABAN	1764-1839	16	LES ESSARDS
BERNON	<1761	33	MARCILLAC	CHABAN	1841-1842	33	St SEURIN de CURSAC
BERTHET	1659-1702	86	LIGLET	CHABAN	1901	33	REIGNAC
BERTHOMET	1764	16	LES ESSARDS	CHANTREAU	1685	86	MONTMORILLON
BERTHOMIER	1855	86	BÉTHINES	CHARERON	<1620-1717	36	MÉRIGNY
BERTHOMIER	1743-1790	86	ANGLES sur ANGLIN	CHARERON	1736	86	BÉTHINES
BERTHOMMIER	1705	36	LE BLANC	CHASTENET	1656-1690	24	SARRAZAC
BERTON	<1634	86	LIGLET	CHICHÉ	1690	33	CARTELÈGUE
BESSON	1660-1710	33	BLAYE	CHICHÉ	1686-1775	33	REIGNAC
BEUNOT	1837	08	NEUVILLE-DAY	CHICHÉ	1761-1767	33	MARCILLAC
BÉZELLIN	1690-1772	33	BLAYE	CHICHÉ	1794-1811	33	BLAYE
BIDAULT	1836-1884	86	St SAVIN sur GARTEMPE	CHICHERY	1663-1774	86	BÉTHINES
BIDAULT	1835	86	SAULGÉ	CIRON	1665-1722	57	MOYEVRE
BIDAULT (BIDEAU)	1730-1828	36	LE BLANC	CLÉMANCEAU	1604-1817	33	BLAYE
BIAUD	1684	86	BÉTHINES	COCHINARD	1675-1787	08	BRAUX
BILLAT	<1762	16	LAPRADE	COCHINARD	1773-1862	08	HAULMÉ
BILLAT	1794-1877	33	BLAYE	COCHINARD	1818	08	HAUTES RIVIÈRES
BITAUBÉ	1800-1987	33	BLAYE	COCHINARD	1851	75	PARIS IX
BITAUBÉ (BITAUBEC)	<1720	33	PAREMPUYRE	COCHINARD	1889	08	BALAN
BITAUBÉ (BITAUBEC)	1751-1848	33	BORDEAUX	COCHINART	<1660	08	CHARLEVILLE
BITOTIÈRE	1662-1706	86	SAULGÉ	COCHINART	1669-1719	08	BRAUX
BITOTIÈRE	1685	86	MONTMORILLON	COFFIN	1667-1688	08	MÉZIÈRES PONT d'ARCHES
BLANDA	1628-1692	33	BLAYE	COFFIN	1700-1744	08	BRAUX
BOIREAU	1743	86	ANGLES sur ANGLIN	COFFRE	1643-1742	33	STE EULALIE d'AMBARÈS
BOIREAU	1803	86	BÉTHINES	COHACHE (COUAYS)	1633-1654	33	BLAYE
BOISSET	<1600	17	MORTAGNE	COLAS	1685-1705	08	GESPUNSART
BOISSET	1600-1740	33	BLAYE	COLAS	1738	08	HAUTES RIVIÈRES
BONHOMME	1642	52	LA MOTHE	COLINET	1680-1717	08	HAUTES RIVIÈRES
BONHOMME	1702-1752	52	SOULAU COURT	COLLARD	<1650	33	St GENIS de SEGONZAC
				COLLIN	1664-1688	52	OUTREMÉCOURT
				COLONVAL	1635	B	FAGNOLLE

**Adhérent N° 252 : LETOUZE Nicole Née JOYAUX (suite)**

COLONVAL	1666	B	GIMNÉE
COLONVAL	1676	B	ROLY
COLONVAL	1750-1805	33	BLAYE
COLONVAL	1857	33	St SEURIN de CURSAC
COMBÉ (LA COMBE)	1697	86	St SAVIN sur GARTEMPE
COMBÉ (LA COMBE)	1733-1802	36	LE BLANC
CONEL	1669-1687	57	METZ
COQUILLAU	1761	33	MARCILLAC
CORDIER	1714-1746	52	PREZ-sous-la -FAUCHE
CORPON	1604	33	BLAYE
CORRIVEAU (COURIVAUD)	1740-1796	16	ANGOULÈME
CORRIVEAU (COURIVAUD)	1765-1819	33	BLAYE
CORRIVEAU (COURIVAUD)	1861-1911	33	REIGNAC
COURTAULT	1716-1754	36	LE BLANC
CULTIN (dit REGLÉ)	1680-1719	57	HAYANGE
CUNIN	1729-1805	08	SÉCHEVAL
CUNIN	1733	08	HAUTES RIVIÈRES
CUNY	1657-1705	57	MOYEUVERE
DAUCUING	<1725	33	PARREMPUYRE
DAUPHIN	1687-1738	08	HAUTES RIVIÈRES
DAUVOIN	1674-1747	52	OUTREMÉCOURT
DAVIS	<1635	08	BRAUX
DE JAMIOLE	1618	33	STE EULALIE d'AMBARÈS
DE MAY	1696	86	LA TRIMOUILLE
DE MAY	1727	86	LIGLET
DEBERG (DES BERGH)	1690-1710	57	MOYEUVERE
DEFONTIS	1715-1735	36	MÉZIÈRES en BRENNE
DEFONTIS	1750	36	CONCRÉMIERS
DEGOIX	1673-1697	52	OUTREMÉCOURT
DEGOIX	1696-1718	52	SOULAUCCOURT
DEGOIX	1757	88	VRÉCOURT
DEGOIX	1779	52	DONCOURT
DEJEAN	1608-1655	33	BLAYE
DEJEU	1667	36	LE BLANC
DELABURTHE	1650	33	St CHRISTOLLY DE BLAYE
DELACOUX	1650	36	LE BLANC
DELACOUX	1662	36	CONCRÉMIERS
DELALANDE	1748-1788	86	MONTMORILLON
DELMON	1718-1781	08	MONTHERMÉ
DELMONT	1632-1749	08	BRAUX
DELOGNE	<1750	08	NEUFMANIL ?
DENUX	1639-1656	33	BLAYE
DERU	<1673	36	LE BLANC
DESPLOBINS	1685	86	MONTMORILLON
DESROCHES	<1700	86	CHATELLERAULT
DESROCHES	1700	86	BÉTHINES
DESRUES	1672	86	BÉTHINES
DOUCELIN	1654-1675	86	SAULGÉ
DOUSSIN	1710-1740	16	ANGOULÈME
DROLIÈRE	<1730	08	THILAY
DROLIÈRE	1756-1785	08	SÉCHEVAL
DROLIÈRE	1784-1814	08	HAULMÉ
DROUET	1638	36	LE BLANC
DROUOT	1749	88	VRÉCOURT
DUBOIS	1658-1721	33	BLAYE
DUJARRY	1642-1669	24	NANTHEUIL
DUMENIEU	1565-1673	33	COMPS
DUPUY	1671	86	MONTMORILLON
DUPUY	1634	33	VILLENEUVE en BOURGÈS
DUPUYVIF	1685	24	SARRAZAC
DURAND	1667-1691	33	CARTELÈGUE
DÜVERGIER	1628-1645	33	BLAYE
EYMAS	1671-1774	33	BLAYE
EYMERY	1628-1686	33	COMPS
FAUCHE	1635	33	BLAYE

FAUGERAS	1612-1659	33	BLAYE
FAUGÈRE	1699-1737	33	STE EULALIE d'AMBARÈS
FAURE	1614-1650	33	BLAYE
FÉLIX	1671-1738	86	MONTMORILLON
FÉRANDELLE	<1800	08	OMICOURT
FERÉ	1670-1690	08	CHARLEVILLE
FERÉ	1669-1760	08	BRAUX
FIZAINE	1683-1824	57	MOYEUVERE
FIZAINE	1844-1883	08	HAULMÉ
FIZAINE	1859	08	NOUZONVILLE
FIZAINE	1851-1988	75/94	PARIS, ILE DE FRANCE
FIZAINE	1880-1905	08	CHARLEVILLE
FIZAINE	1883-1906	08	SEDAN
FLAGEOLLET	1669	52	OUTREMÉCOURT
FONTENY	1614	33	BLAYE
FORTON	1660-1663	33	BLAYE
FOURNIEURE	1791-1832	86	SAULGÉ
FOURIER	1657-1706	57	MOYEUVERE
FRANCHAULT	<1680	36	LE BLANC
FUMEAU	1604-1681	33	BLAYE
FUMEAU	1662	33	ANGLADE
FUMEAU	<1600	17	PETIT NIORT
FURT	1618	33	STE EULALIE d'AMBARÈS
GAGNEROT	<1702	33	CARS
GAGNEROT	1702-1806	33	BLAYE
GAILLARD	1816-1907	8	NEUVILLE-DAY
GAILLARD	1905	8	CHARLEVILLE
GARBAY	1618-1727	33	STE EULALIE d'AMBARÈS
GARBAY	1803	33	BORDEAUX
GARDERAT	1686-1765	33	BLAYE
GAULTIER	1670-1685	86	BÉTHINES
GAURY	ca 1594	33	MOMBRIER
GAY	1674-1716	33	BLAYE
GENET	<1666	86	HAIMS
GENIN	1652-1766	57	MOYEUVERE
GENTY	1632-1655	33	BLAYE
GEOFFRE	1594-1648	33	MOMBRIER
GÉRARD	1673	52	OUTREMÉCOURT
GIBERTON	<1677	86	LA TRIMOUILLE
GILLET	1667	08	MÉZIÈRES
GILLOT	1693-1713	52	NEUFCHÉF
GILLOT	1715-1751	57	MOYEUVERE
GILMER (GILMIN)	<1663	08	CHARLEVILLE
GILMER (GILMIN)	1718	08	BRAUX
GIRAULT	<1700	86	MONTMORILLON
GIROUARD	1668-1699	52	SOULAUCCOURT
GIROUARD	1706	88	VRÉCOURT
GODARD	1677-1728	08	HAUTES-RIVIÈRES
GRAVEREAU	<1558	33	BERSON
GRILLÉ	1677	33	BLAYE
GUÉRIN	1680-1748	33	BLAYE
GUESDON	<1660	33	MAZION
GUIGNÉ	1663-1712	86	BÉTHINES
HAUMÉ	1642	8	BRAUX
HÉMERY	1644	36	LE BLANC
HOCQUELET	<1630	33	ST GENIS de SEGONZAC
HOCQUELET	1658-1676	33	BLAYE
HUGUET (de la Pérotière)	1669-1760	36	CONCRÉMIERS
HUGUET (de la Pérotière)	1701	36	CHATEAUROUX
HUGUET (de la Pérotière)	1735	36	MÉZIÈRES en BRENNE
HUGUET (de la Pérotière)	1807	36	LE BLANC
HUSSON	<1640	52	OUTREMÉCOURT
HUSSON	1666	52	SOULAUCCOURT
ITHIER ( ESTÈVE)	1636	8	BLAYE
JARNAC	<1668	33	BORDEAUX

JARNAC	1690-1754	33	BLAYE	MONMARTHE	1669	08	MONTHERMÉ
JAYET	1711-1753	16	ANGOULÈME	MORDERET	1633-1667	33	BLAYE
JEANDOT ( JANDAU)	1687-1721	57	METZ	MORDERET	1651-1711	33	St CHRISTOLLY DE BLAYE
JEANDOT ( JANDAU)	1704-1806	57	MOYEUVRE	MOREAU	1652-1743	33	BLAYE
JEANGEOT	1692-1771	08	HAUTES-RIVIÈRES	MOREAU	1757-1772	08	HAULMÉ
JEANGEOT	1778-1812	08	HAULMÉ	MORICEAU	1632	33	BLAYE
JOYAU	1727-1786	36	LE BLANC	MORNON	1707-1768	33	BLAYE
JOYAUX	1654-1892	86	BÉTHINES	MOUSNIER	1584	33	BLAYE
JOYAUX	1857-1955	86	St SAVIN sur GARTEMPE	MUGAN	<1590	17	MORTAGNE
JOYAUX	1891-1911	33	BORDEAUX	MUGAN	1591-1718	33	BLAYE
LA RIVIÈRE (de)	<1668	36	TOURNON St MARTIN	NARDON	1656-1718	33	STE EULALIE D'AMBARÈS
LABORDE	1663	33	BLAYE	NOIREL	1666-1785	57	MOYEUVRE
LAGARDE	1673	33	BLAYE	OLLIERE	1669-1794	33	BLAYE
LAMBERT	1677-1722	08	HAUTES-RIVIÈRES	"OLRY (ORY ; OURY)"	1652-1664	57	MOYEUVRE
LANDRY	1825	16	LES ESSARDS	PAPIN	1636-1651	17	BROUAGE
LARTIGUE	1601-1667	33	BLAYE	PAPIN	1667-1701	33	BLAYE
LE ROI	1674-1750	57	RICHEMONT	PAPON	1650-1693	24	NANTHEUIL
LE ROI	1745-1822	57	MOYEUVRE	PAPONNAUD	1669-1676	24	NANTHEUIL
LECLERC	<1716	16	ANGOULÈME	PARIZEL	1697-1818	08	HAUTES RIVIÈRES
LEGAY	1699-1739	08	MONTHERMÉ	PARIZEL	1818-1847	08	HAULMÉ
LESTRIGOULT	1670-1684	86	BÉTHINES	PARTUS	1662-1682	86	SAULGÉ
LESTRIGOULT	1693-1709	86	LIGLET	PASCAL	1655-1703	33	BLAYE
LEVRAUD				PASCAUD	1678-1724	86	SAULGÉ
( LEURAUD)	1655-1729	33	BLAYE	PASCAUD	1748-1827	86	MONTMORILLON
LEYMARIE	1642-1676	24	NANTHEUIL	PATÉ	ca : 1780	08	NEUVILLE-DAY
LOISON	1647-1688	08	BRAUX	PAVAGEAU	ca : 1558-1628	33	BERSON
LONGIS	1805-1896	08	NEUVILLE-DAY	PAYON	1633-1712	08	BRAUX
LORAIN	1635-1636	08	VRÉCOURT	PELLEAU	1602-1658	33	BLAYE
LORENT	<1730	08	THILAY	PELLETAN	1610-1682	33	St CHRISTOLLY DE BLAYE
MABIOLLE	1674-1797	33	BLAYE	PELLETAN	1654-1806	33	BLAYE
MAGOT	<1680-1812	08	HAUTES-RIVIÈRES	PÉNISSAULT	<1680-1705	36	LE BLANC
MAGOT	1664-1761	08	MONTHERMÉ	PÉROT	1650-1731	36	LE BLANC
MAILLETTE	1697-1748	08	HAUTES-RIVIÈRES	PÉROT	1701	36	CHATEAUROUX
MAISSEROT	ca 1650	52	SOULAUCOURT	PHÉLIPPON	1785	86	SAULGÉ
MALLERAN	1644-1694	36	LE BLANC	PIAUX	1750-1817	86	MONTMORILLON
MALLETESSE	1603	33	BLAYE	PIAUX	1809-1863	86	SAULGÉ
MALTEAU	1638-1666	B	GIMNÉE	PIAUX	1900	86	St SAVIN sur GARTEMPE
MALTEAU	1666-1676	B	ROLY	PIERRARD	1642-1627	08	BRAUX
MANGIN	1706-1720	8	SÉCHEVAL	PIERRARD	1744	B	PUSSEMANGE
MARADANT	1759	57	THIONVILLE	PIERRARD	1680-1712	08	HAUTES RIVIÈRES
MARADANT	1768-1810	57	HAYANGE	PIERRARD	1746-1791	08	HAULMÉ
MARCHAL	1732-1788	57	HAYANGE	PIERRET	1620-1725	08	BRAUX
MARCHAL	1759	57	THIONVILLE	PIERRET	1727-1830	08	HAULMÉ
MARCHAL	1811-1843	57	MOYEUVRE GRANDE	PIGEON	1680-1737	33	BLAYE
MARCHAL	1862	08	HAULMÉ	PILLOT	<1650	33	PLASSAC
MARCHAL	1635-1652	88	VRÉCOURT	PINEAU	1633-1669	33	BLAYE
MARCHEGAY	1636	33	BLAYE	POCHE	1709-1739	88	VRÉCOURT
MARON	1615-1663	B	GIMNÉE	POCHE (POSCHE)	<1680	54	DOMBASLE
MARSOULIN				PONCELET	<1800	08	OMICOURT
(MARSOUIN)	<1664	57	MOYEUVRE	POYTEVIN	1646-1760	33	BLAYE
MARTIAL	1637	24	SARRAZAC	PRADEAU	1654-1694	86	SAULGÉ
MARTIN	1766-1803	52	DONCOURT	PRÉVOST	<1640	33	BLAYE
MARTIN	1738-1744	52	PREZ-sous-la -FAUCHE	RABION (ROBION)	1625-1631	33	BLAYE
MASSÉ	1638	36	CONCRÉMIERS	REMERAND	1660-1780	36	CONCRÉMIERS
MASSÉ	1667-1747	36	LE BLANC	REMERAND	1780-1789	86	BÉTHINES
MASSÉ (de)	1663	86	LIGLET	RENAUD	1668-1786	52	SOULAUCOURT
MASSON	1678-1709	08	NEUFMANIL	RENAUD	1742	88	VRÉCOURT
MATHELIN	1698	54	ANOUX	RENAUD	1769-1845	52	DONCOURT
MATHELIN	1748-1832	57	MOYEUVRE GRANDE	RENAUD	1837-1860	52	BOURMONT
MATHY	1615-1652	B	GIMNÉE	REYNAUD	1643	33	STE EULALIE D'AMBARÈS
MÉCHIN	<1688	08	DAMOZY ?	RIBEREAU	1672-1753	33	BLAYE
MEUNIER	ca : 1720	86	MONYMORILLON	RIBEYROL	1634-1718	24	SARRAZAC
MEUNIER	1685	08	GESPUNART	RIBEYROL	1725-1794	24	NANTHEUIL
MICHAUD	1671-1764	86	LIGLET	RICHARD	<1680	36	LE BLANC
MICHAUD	1696	86	LA TRIMOUILLE	RIVIÈRE	<1658	86	BÉTHINES
MIGEOT	1680	08	MONTHERMÉ	ROBARS	1725	08	HAUTES RIVIÈRES
MIGNON	<1762	16	LAPRADE	ROBERT	1584-1619	33	BLAYE
MILORD	1698	86	MONTMORILLON	ROBERT	1666-1759	33	BLAYE
MINARD	1680-1773	57	HAYANGE	ROCROIS	1706-1736	08	SÉCHEVAL
MINET	1667-1776	57	MOYEUVRE	RODAIS	<1702	36	MÉRIGNY
MINGOT	<1630	17	MORTAGNE	ROULET	1603-1650	33	BLAYE
MINGOT	1655-1790	33	BLAYE	ROULX	<1625	17	MORTAGNE

ROUSSEAU	1723-1771	33	REIGNAC
ROUSSET	1635-1702	33	BLAYE
ROUX	1667-1706	33	CARTELÈGUE
ROY	ca : 1604	33	VILLENEUVE en BOURGÈS
ROYER	1694-1788	36	LE BLANC
ROYNETTE	<1600	08	BRAUX
ROYNETTE	1705	08	GESPUNSART
ROYNETTE	1706-1727	08	BRAUX
ROYNETTE	1727-1738	08	HAULMÉ
SCAILLETTE	<1600	08	BRAUX
SELTER	1681-1710	57	MOYEUVRE
SELTER	1719-1759	57	METZ
SENZIG	1759	57	THONVILLE
SEVERET	ca : 1650	33	BLAYE
SIMON	1633-1636	33	BLAYE
SOULART	1619-1686	33	BLAYE

STEINWEILER (dit CELLIER)	1701	57	HAYANGE
SUDRIE	1692-1740	24	NANTHEUIL
SUDRIE	<1692	24	THIVIERS
TAILBOURG (TAILLEBOUT)	<1670	86	JOURNET
TAILBOURG (TAILLEBOUT)	1722-1793	86	LIGLET
TAILBOURG (TAILLEBOUT)	1766-1852	86	BÉTHINES
TANET	<1660	33	MAZION
TANET	1679	33	BLAYE
TERNUS ( TENUS )	1701-1752	57	RICHEMONT
THIERRY ( TERRY)	1740	57	MOYEUVRE
THIRION	1620-1672	08	BRAUX

**Adhérent N° 252 : Ascendance des enfants de Nicole LE TOUZÉ, née JOYAUX  
dans le département de la Dordogne**

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
BARTHOLOMÉ	1811-1900	24	MONTREM
BARTHOLOMÉ	ca 1790-1818	24	MANZAC
BERTIE	ca 1740	24	MONTREM
BONNET	1826-1832	24	St ASTIER
BONNET	1832-1861	24	VALLEREUIL
BONNET	1860-1921	24	NEUVIC sur L'ISLE
BONNET	ca 1730-1824	24	St AQUILIN
BOUDOU	ca 1740	24	VENDOIRE
BOURDARIE	ca 1740	24	CHANTERAC
CHABANAS	1684-1772	24	MARSAC
CHARRIÈRE	1771-1796	24	MARSAC
DALESME	av. 1740	24	St AQUILIN
DELUBRIAC	1806	24	St ASTIER
DELUBRIAC	av 1818	24	MANZAC
DIGNAC	av. 1803-1843	24	RAZAC sur l'ISLE
DIGNAC	ca 1790	24	St GERMAIN du SALEMBRE
DOCHE	1780-1818	24	MANZAC
DOCHE	1780-1882	24	MONTREM
DOCHE	1883-1902	24	St GERMAIN d'ESTISSAC
DOCHE	1893-1920	24	NEUVIC sur L'ISLE
DUBESSET	ca 1730-1802	24	St AQUILIN
DUBOIS	av 1750	24	MANZAC
UCHER	1758-1825	24	CHANTERAC
UCHER	1830-1841	24	St ASTIER
DUMONTEIL	1730-1786	24	St LÉON sur L'ISLE
DUPEYRAT	1744	24	LÉGUILHAC de LAUCHE
EYMER	1788-1798	24	MENIGNAC
FÉLIX	1750-1828	24	RAZAC sur l'ISLE
FORESTIER	1700-1750	24	MARSAC
GAILLARD	1730-1824	24	St AQUILIN
GAILLARD	1832-1856	24	VALLEREUIL
GAY	1638-1840	24	St LÉON sur L'ISLE
GUIGNIER	1710-1760	24	St LÉON sur L'ISLE

HIGRET	1788-1810	24	St GERMAIN du SALEMBRE
HIGRET	1810-1861	24	St SÉVERIN D'ESTISSAC
HYRONDEAU	1656	24	PÉRIGUEUX
HYRONDEAU	1656-1717	24	ANNESSE
JALAGE	1713-1740	24	St LÉON sur L'ISLE
JAUZIER	1767-1790	24	VENDOIRE
JAUZIER	1796-1825	24	MARSAC
JAUZIER	1828-1863	24	RAZAC sur L'ISLE
JAUZIER	1863-1900	24	NEUVIC sur L'ISLE
LACOMBE	1740-1790	24	St LÉON sur L'ISLE
LACOMBE	1780	24	RAZAC sur L'ISLE
LACOMBE	1825	24	LÉGUILHAC de LAUCHE
LADOIRE	1788-1798	24	MENIGNAC
LAMISURAS	1740-1785	24	NEUVIC sur L'ISLE
LAMISURAS	1783	24	CHANTERAC
LARONZE	av 1740	24	St AQUILIN
LAVAUD	ca 1750	24	LÉGUILHAC de LAUCHE
LINARD	1679-1739	24	ANNESSE
MAZEAU	1739-1789	24	ANNESSE
MOURY	av 1740	24	NEUVIC sur L'ISLE
PACHOT	1658-1790	24	ANNESSE
PACHOT	1780-1800	24	MENIGNAC
PACHOT	1800-1814	24	?
PACHOT	1814-1854	24	St LÉON sur L'ISLE
PAREL (PAREUIL)	1790-1801	24	MANZAC
PÉCOU	av 1744	24	LÉGUILHAC de LAUCHE
SEYRAC	av 1740	24	NEUVIC sur L'ISLE
TAMARELLE	1740-1862	24	St LÉON sur L'ISLE
TEILLET	1730-1783	24	CHANTERAC
TEILLET	1784-1786	24	NEUVIC sur L'ISLE
TEILLET	1787-1819	24	St GERMAIN du SALEMBRE
TEILLET	1820-1862	24	St LÉON sur L'ISLE
TEILLET	1863-1889	24	St SÉVERIN D'ESTISSAC
VARAILHON	ca 1700	24	RAZAC sur L'ISLE

**Adhérent N° 1092 : COUZINET Gérard**

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
ARNAL	1860-1908	12	CAZEJOURDES
	1881	12	LA COUVERTOIRADE
	1947	12	SAUCLIERES
AUPÊTRE	1754-1841	17	LA JARNE
BARASCUD	1915	32	AUCH
	1876-1882	34	JONCELS
	1909	34	LUNAS
	1827-1831	34	ROQUEREDONDE
BELLIOL	1780-1876	34	JONCELS
BELLUC	1815	33	BAYON
BERNIARD	1709-1935	33	BOURG / GIRONDE
	1855	33	L'ILE CAZAUX
BERTRAND	1861	12	LA COUVERTOIRADE
	1792-1820	12	SAUCLIERES

BILLON	1789	33	BOURG / GIRONDE
BOURCIER	1769-1838	33	BOURG / GIRONDE
CHAINE	1755-1776	09	MONTARDIT
CHARDOUIN	1810	33	LANSAC
COUZINET	1940-1976	33	BORDEAUX
	1850-1908	33	BOURG / GIRONDE
	1862	33	CADILLAC
	1904-1907	17	LA ROCHELLE
	1929	33	MACAU
	1697-1808	09	MONTARDIT
	1819	09	TOURTOUZE
CRABIT	1698-1788	33	BOURG / GIRONDE
DARGENS	1746-1765	09	MONTARDIT
DUPEUX	1765-1792	17	LA JARNE
ESTRADE	1857	33	BOURG / GIRONDE

**Adhérent N° 1092 : COUZINET Gérard (suite)**

	1789-1808	09	FABAS	NOUGARET	1764-1858	34	JONCELS
GALABRUN	1778-1838	34	JONCELS	PRADAL	1813-1861	12	CAZEJOURDES
GERMON	1768-1872	17	LA JARNE		1836	12	SAUCLIERES
GIGOT	1776-1780	17	LAJARNE	RACAUD	1759	17	LA JARNE
GODET	1868	17	AYTIE		1738	17	SAINT XANDRE
	1847-1874	17	LA JARNE	RIVET	1971	33	BORDEAUX
					1719-1874	17	LA JARNE
GUITTARD	1750-1901	33	BOURG / GIRONDE		1880-1904	17	LA ROCHELLE
	1794		Bateau " LE VENGEUR "	ROCHEZ	1820	17	AYTIE
HERIT	1809-1839	33	BAYON	ROUQUETTE	1858	34	JONCELS
	1888	33	BOURG / GIRONDE	RUAUD	1807	33	AMBES
	1855	33	L'ILE CAZAUX		1815-1837	33	BAYON
	1777-1808	33	TAURAC	SABLIER	1849-1926	12	CAZEJOURDES
LAFON	1764-1821	33	BOURG / GIRONDE		1861	12	LA COUVERTOIRADE
LAURES	1793-1865	34	JONCELS		1909	34	LUNAS
MARCOU	1798	33	BOURG / GIRONDE		1929	33	MACAU
	1776	33	MARCAMPS		1744-1890	12	SAUCLIERES
MELON	1762	33	BOURG / GIRONDE		1967	65	TARBES
MIGNE	1810	33	LANSAC		1911	12	TOURNEMIRE
MONLUN	1811	33	BOURG / GIRONDE	SABOUREAU	1750-1779	33	BOURG / GIRONDE
	1764-1810	33	LANSAC	SAUVY	1770-1845	34	JONCELS
NORMANDIN	1790-1809	33	BAYON	SERVET	1744	12	SAUCLIERES
	1873	33	BOURG / GIRONDE	<b>PATRONYME</b>	<b>PERIODE</b>	<b>DPT</b>	<b>COMMUNE</b>

**Adhérent N° 1135 : THIBAUDAT Martine**

CANTELOUP	1881	33	ST PIERRE DE MONS
DESTEPHEN	1895	40	PUJOS
RICHARD	1860-1934	33	SAINT MACAIRE
ROBERT	1811-1891	33	SAINT MACAIRE
SUDRAUT/SUDREAU	1812-1897	33	SAINT MACAIRE
SUDRAUT/SUDERAUT	1700-1804	33	LE PIAN
<b>PATRONYME</b>	<b>PERIODE</b>	<b>DPT</b>	<b>COMMUNE</b>

**Adhérent N° 1121 : DUBEDAT Jean-Christophe**

BERTIN	1690-1780	33	BOMMES
DESPUJOLS	1700-1830	33	SAUTERNES
DUBEDAT	1685	33	BOMMES
DUSSEAU	1786	33	SAUTERNES
GARBAY	1650-1753	33	SAUTERNES FARGUES
LABARRE	1700-1810	33	SAUTERNES
SAUBOUA	1700-1810	33	BOMMES
TARIS	1700-1855	33	HOSTENS
VIDAL	1700-1900	33	HOSTENS

## EN LISANT LES BULLETINS

**Pierre DUPOUY**

Dans son bulletin n° 91 le **Cercle Généalogique la Poste France Telecom** donne une assez longue liste de droits et impôts (près de 160) levés sous l'ancien régime dans diverses régions de France avec, pour chacun d'eux, une brève définition.

**Généalogie et Histoire de la Caraïbe**, dans son bulletin n° 149, publie une réponse concernant un mariage, vraisemblablement d'émigrés, célébré le 22/9/1801 à Londres, chapelle des Saints-Anges, entre Pierre Marie MARTIN, vicomte de la Grandière, o Morlaix y baptisé le 13/6/1765, fils de Charles-Marie, comte de la Grandière et de feu Françoise-Hyacinthe de PAUL LE MINIHY avec Reine de CALMEILH, o Bx-Ste Eulalie le 20/4/1768, baptisée à St-André, fille de François et de Louise GAIGNERON des VALLONS.

Dans le bulletin n° 68 du **Cercle généalogique des cheminots**, dans l'article consacré au recensement de la population en 1911 j'ai relevé les informations suivantes :

- CAGNON André, employé au P.O., né à Bordeaux en 1883, résidant à Ergué-Armel (Finistère), époux de Marguerite ....., d'où Antoinette o 1908 à Montluçon,
- DURANCEAU Albert, employé au P.O., né à Bordeaux en 1879, résidant à Quimper, époux de Augusta....., d'où Henry o 1902 à Auray et Andrée o 1904 aussi à Auray,
- DUBARRY Edouard, employé au P.O., né à Bordeaux en 1869, résidant à Ergué-Armel (Finistère), époux de Léontine LE RAZANET, d'où Raphaël o 1897 St Nazaire, Blanche o 1899, Corentin o 1900 Ergué-Armel et Madeleine o 1905 Ergué-Armel . En 1901 était machiniste au P.O. à Quimper mais demeurait à Ergué-Armel.

Ce même bulletin traite des recherches généalogiques en Rhénanie-Westphalie.

L'**Association généalogique du Var**, dans son bulletin n° 47 rappelle que les archives du Quartier de l'Inscription maritime de Bordeaux ont été déposées aux A.D. 33 :

- Lettres (1790-1905), correspondance envoyée (1833-1921), enregistrement correspondance envoyée (1921-1942),
- gens de mer : matricules (an X-1883), divers (1806-1941),
- bâtiments : matricules du commerce (1839-1907), matricules de plaisance (1857-1889), entrées et sorties du commerce (1858-1935),
- liste des passagers (1902-1909),
- registres d'armement du commerce (1851-1906),
- registres de désarmement du commerce (1843-1903),
- navires étrangers (1900-1928),
- registres de désarmement du commerce (1873-1909),
- pensionnaires (1825-1945),
- invalides et secours (1831-1937),
- naufrages et épaves (1889-1928),
- rôles des bâtiments désarmés à Bordeaux 1890-1909).

Si vous avez des DESCUDIGNAN dans votre généalogie peut-être serez-vous intéressé par celle que publie le **Centre généalogique du Perche** dans son bulletin n° 52.

Lorsque vous rencontrez, dans les actes notariés, des mentions de surfaces agraires ou de capacité pour les graines et les matières sèches peut-être aimeriez-vous pouvoir les convertir en unités du système métrique. Le bulletin n° 264 de la **Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne** publie, sous le titre " 1er vendémiaire an IX : le système métrique devient obligatoire " 2 tables fort intéressantes concernant l'équivalence en système métrique des mesures jadis usitées en Gironde tant pour les mesures superficielles agraires (journaux, sadon) que pour celles de capacité pour les grains et matières sèches (boisseaux ou sacs).

Comment rechercher les contrats de mariage du XVIIIème siècle ? Tel est le sujet traité dans le n° 141 de la **revue française de généalogie**.

**Le Centre d'entraide généalogique de France** consacre, dans son n° 220, un long article à la richesse des archives de l'Armée de terre, tant en ce qui concerne les Officiers de 1705 à nos jours, que les maréchaux et les Officiers généraux. Un guide sommaire l'accompagne. Sont aussi étudiés les Sous-officiers et les Hommes de troupe de 1716 à nos jours, ainsi que la Légion étrangère. Pour ce qui concerne les Zouaves pontificaux il convient de s'adresser aux Archives secrètes vaticanes 00120 Cité du Vatican.

Le bulletin 94 de la **Revue des Sociétés généalogiques de Bourgogne** traite le thème des testaments :

- testament olographe, manuscrit, rédigé, daté et signé par le testateur qui le conserve,
- testament par acte public reçu par notaire en présence de 2 ou 4 témoins, conservé par le notaire,
- testament mystique remis clos et scellé en présence de 6 témoins au notaire qui le conserve.

Suit la liste des cimetières parisiens et des carrés militaires de Paris.

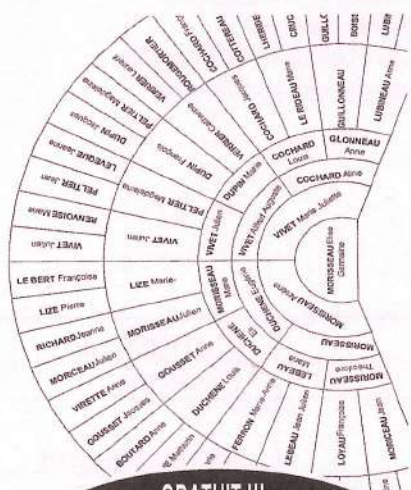
### NOUVEAUX ADHERENTS

N°		NOM ET PRENOM	ADRESSE	COMMUNE
1121	Mr	DUBEDAT Jean-Christophe	32 rue Dareau	75014 PARIS
1122	Mme	DUTREUILH-LABARCHEDE Marie Thérèse	27 rue George Sand	47200 MARMANDE
1123	Mme	VILLACEQUE-AUDELON Véronique	19 rue de Bourgogne	13300 SALON DE PROVENCE
1124	Mr	LOUGE Alphonse	148 avenue Laugier	83370 SAINT AYGULF
1125	Mr	MEYRINNE-LAFORET André	13 Allée Turcat-Méry	13008 MARSEILLE
1126	Mr	GIBERD Daniel	4 rue Jasente	69002 LYON
1127	Mlle	RAFFET Françoise	32 rue Elvina Sivan	33800 BORDEAUX
1128	Mr	CATHELINÉAU André	24 rue Saint-Romain	33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
1129	Mr	DOUMENGE de GOURNAY Jean-Paul	17 rue Saint-Jacques	78660 BRETHENCOURT
1130	Mr	CAVERNES Maurice Arnaud	151 chemin des Basses Brignières	06600 ANTIBES
1131	Mme	LAFONTAN Liliane	10 rue Edgar Degas	33700 MERIGNAC
1132	Mr	MASSON René	7 allée Jacques Brel	24750 TRELISSAC
1133	Mr	De LA ROCHE SAINT ANDRÉ Guillaume	31 cité de la Vieille Fontaine	85590 TREIZE VENTS
1134	Mlle	LALANNE Monique	4 rue Rémusat	33730 VILLANDRAUT
1135	Mme	THIBAUDAT Martine	54 rue des Chauvelles	58000 NEVERS
1136	Mr	de VIMONT Jean-Jacques	Route d'Agonac – La Pelletenie	24420 SORGES
1137	Mr	GASTEUIL Bruno	31 allée des Pimprenelles	33610 CANEJAN
1138	Mr	GUERIN Gérard	220, rue des Vignes	38870 St SIMEON de BRESSIEUX
1139	Mme	ITEY Jeanne Micheline	1, rue Pierre de Ronsard Appt843	33310 LORMONT
1140	Mme	DESCOT Denise	26, avenue du Médoc	33950 LEGE
1141	Mme	PROTHAIS Jacqueline	92, route des Gorges Maison Sailles	83560 VINON sur VERDON

Rectificatif :

Dans le bulletin N°73, nous avons mal orthographié le nom de notre adhérente N°1102. Il fallait lire :

1102. Mme GOUJON BLANCO Christiane. 2 rue du Sarrailhé 31490 LÉGUEVIN



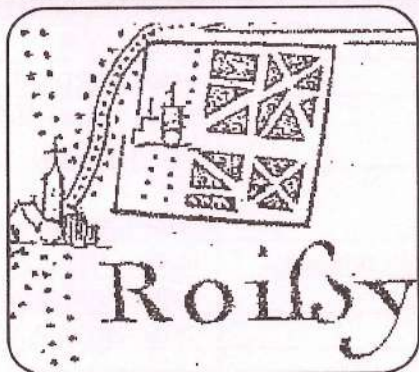
**GRATUIT !!!**

La version "Découverte" de GénéaTique 2000 sur CD-Rom

Saisie assistée, complète et conviviale  
 Gestion de champs personnalisés  
 Edition variées et paramétrables  
 Nombreux modèles prédéfinis  
 Dessins d'arbres de toute taille  
 Export des documents en .RTF et .WMF  
 Import/Export GEDCOM  
 Création de pages HTML

Fiches familiales personnalisables  
 Listes ascendantes et descendantes  
 Listes sélectives (multicritères)  
 Placement d'images dans les documents  
 Bourse d'échanges informatique  
 Séquences multimédia

**LA CARTE DE "CASSINI"**



181 feuilles sur deux CD-Roms  
 Edition Nord et Sud  
 Cartes levées entre 1760 et 1789  
 Echelle 1/86400  
 Numérisation en noir et blanc  
 Haute résolution (400 dpi)

**CASSINI LOCALISATION**  
 Le complément indispensable à la carte de Cassini

Localisation instantanée d'une ville en saisissant son libellé ou en choisissant dans une liste.



**Cartes géographiques anciennes**

Collection de cartes géographiques des XVIème et XVIIème siècles sur CD-Rom. Vous pourrez retrouver les lieux où ont vécu vos ancêtres à travers 105 cartes d'une qualité exceptionnelle.



**Androsace**

Logiciel particulièrement adapté à la gestion de votre bibliothèque. La gestion du fond documentaire peut être complétée en option d'un module de gestion des prêts.



**Cartes postales anciennes**

Visionnez ces 70.000 cartes postales anciennes regroupées sur 7 CD-Roms et classées par région.



**Nos services**

Le CDIP vous propose sa lettre d'information trimestrielle (Généatique Info) vous livrant les trucs et astuces du logiciel GénéaTique. Le CDIP assure également un support technique de qualité et un suivi de ses clients.

Grâce à la Bourse d'échanges, nous vous mettons en relation avec d'autres généalogistes qui travaillent avec les mêmes patronymes que vous, dans les mêmes lieux.

